Rapport d'étude de faisabilité
Regroupement de collectivités participantes

[les DSL de Baker-Brook (incluant Val Lambert), Clair (incluant Caron Brook), Lac Baker, Saint-François (incluant Connors), Saint-Hilaire (incluant Riceville) et Madawaska et les villages de Saint-François de Madawaska, Clair, Baker-Brook et Saint-Hilaire]

du Haut-Madawaska en une Communauté rurale

Ensemble, plus forts.

L'avenir du Haut Madawaska, on y voit !

29 août 2016

Rapport d'étude de faisabilité : Regroupement de collectivités participantes du Haut-Madawaska en une Communauté rurale

Table des matières

Sommaire exécutif 4-7
Message du comité d'étude 8

1) Début et développement du projet 9-10
a. Démarches à la réalisation de l'étude de faisabilité (étapes et échéances) 9
b. Comités 9-10

2) Portrait des collectivités participantes 10-25
a. Les collectivités, les identités communautaires, la fierté communautaire 10
b. Les liens et les intérêts communs (ce qui les rassemble) 11-13
c. Le territoire géographique, l'environnement et les ressources naturelles 14
d. Les variables socioéconomiques (éducation, marché du travail, revenus) 14-16
e. Les organismes communautaires et la participation des citoyens au développement des collectivités 16
f. L'économie et les entreprises 16-17
g. Les infrastructures, les installations et les équipements 17-18
h. Les services municipaux 18
i. Les actifs et les passifs (p. ex. dettes, réserves) 19
j. La situation financière et fiscale des collectivités 20-24
k. Le rôle/fonction au sein de la région du Madawaska 24-25

3) Le regroupement proposé 25-38
a. Choix de modèle de gouvernement local 25
b. Les limites territoriales 25
c. Le maintien et le renforcement des identités communautaires 25
d. Nom 26
e. Quartiers 26
f. Conseil de la Communauté rurale 26
g. Comité de citoyens 26
h. Appui aux organismes communautaires 27
i. Représentation au sein des organismes régionaux de prestation de services 27
j. Services qui seraient offerts par la Communauté rurale et le gouvernement du Nouveau-Brunswick 27-28
k. Arrêtés de la Communauté rurale 28
l. Personnel pour l'administration et la prestation des services, et la structure administrative 28-30
m. Actifs et passifs et la répartition de ceux-ci 31
n. Dispositions pour les propriétaires de résidences secondaires 31
o. Projections budgétaires - les dépenses et revenus annuels, et les taux d'impôt foncier annuels (10 ans – fonds général) 32-36
p. Avantages et inconvénients du regroupement proposé par rapport au maintien de la situation actuelle 37-38

4) Participation des résidents à la réalisation de l'étude (consultation publique) 38
a. Activités – processus 38
b. Résultats 38

5) Conclusion et recommandation 39

6) Annexes 40-60
1. Carte des limites territoriales 40
2. Employés(es) de la Communauté rurale – Organigramme 41

Projections budgétaires 42-60
3. Croissance de l'assiette fiscale selon la collectivité, 2011-2016 42
4. Assiette fiscale par type de propriété selon la collectivité, 2016 42
5. Plans de dépenses en immobilisation, Fonds spéciaux, 2014-2018 43
6. Subventions, 2006-2016 44
7. Investissement annuel en infrastructure (fond général), 2016-2027 44
8. Revenus (fond général) pour la nouvelle Communauté rurale du Haut-Madawaska 2018-2027 45
9. Dépenses (fonds général) pour la nouvelle Communauté rurale du Haut-Madawaska 2018-2028 45
10. Réduction de certaines dépenses (fonds général), 2018-2027 46
11. Statu quo (fonds général) – DSL de Saint-François, 2016-2027 47
12. Statu quo (fonds général) – DSL de Clair, 2016-2027 48
13. Statu quo (fonds général) – DSL de Lac Baker, 2016-2027 49
14. Statu quo (fonds général) – DSL de Baker-Brook, 2016-2027 50
15. Statu quo (fonds général) – DSL de Saint-Hilaire, 2016-2027 51
16. Statu quo (fonds général) – DSL de Madawaska, 2016-2027 52
17. Statu quo (fonds général) – Village de Saint-François, 2016-2027 53
18. Statu quo (fonds général) – Village de Clair, 2016-2027 54
19. Statu quo (fonds général) – Village de Baker-Brook, 2016-2027 55
20. Statu quo (fonds général) – Village de Saint-Hilaire, 2016-2027 56
21. Revenus et dépenses (fonds général) de la nouvelle Communauté rurale du Haut-Madawaska, 2018-2027 57
22. Mandat, assiette fiscale et taux d'impôt foncier (fonds général) prévus pour la nouvelle Communauté rurale du Haut-Madawaska, 2018-2027 58
23. Taux d'impôt foncier prévu avec statu quo versus regroupement, 2016 et 2027 59
24. Taux d'impôt foncier prévu sans et avec regroupement, 2016 et 2027 60

Sommaire exécutif

Le Haut-Madawaska se démarque des autres communautés du Nouveau-Brunswick à deux niveaux : la vigueur de l'entreprenariat local et l'implication des personnes dans la mise en place d'un milieu de vie de qualité. Cette solidarité communautaire a marqué l'histoire de ces collectivités. C'est sur ces deux forces qu'il faut s'appuyer pour construire ensemble un projet de communauté viable et prospère à long terme.

La structure actuelle de gouvernance locale, avec 6 districts de services locaux (DSL) et 4 villages [les DSL de Baker-Brook (incluant Val Lambert), Clair (incluant Caron Brook), Lac Baker, Saint-François (incluant Connors), Saint-Hilaire (incluant Riceville) et Madawaska et les villages de Saint-François de Madawaska, Clair, Baker-Brook et Saint-Hilaire], ne correspond plus à la réalité sociale et économique de notre communauté. Les gens et les entreprises vivent plutôt à l'échelle du Haut-Madawaska dans son ensemble.

La vie démocratique peut être enrichie. Nos conseils municipaux sont instables. Plusieurs ont de la difficulté à trouver des candidates et des candidats lors des élections et plusieurs élections se font par acclamation. Dans la situation actuelle, ces postes sont peu attrayants. De plus, les habitants des DSL, p. ex. 43% de la population, ne peuvent pas voter pour un gouvernement local.

En plus d'être inadéquate au plan humain et politique, la structure actuelle de gouvernance locale ne permet pas aux collectivités participantes d'accéder aux services attendus d'une municipalité. Le travail en petites unités laisse peu de moyens aux municipalités. Cette situation fait en sorte que le Haut-Madawaska est peu attrayant pour les jeunes ménages alors que les entreprises de la communauté ont un grand besoin en ressources humaines.

La situation financière de plusieurs municipalités est difficile et les choses iront en s'aggravant parce qu'elles doivent répondre à de nouvelles exigences/normes et de nouvelles attentes de la population. Cela a entraîné des hausses de taxe foncière. Cette tendance continuera dans les années à venir.

Aucun des quatre villages n'est doté d'un plan de gestion des actifs/biens. Un examen préliminaire des actifs municipaux a permis de constater que plusieurs biens (p. ex. routes, camions d'incendie, réseaux d'aqueduc et d'égouts) ne sont pas en bonne condition et/ou arrivent à la fin de leur durée de vie utile prévue et devront donc être remis à neuf ou remplacés.

Les entreprises du Haut-Madawaska ont de la difficulté à trouver suffisamment d'employés(es) dans nos collectivités. Elles doivent faire venir 30% de leurs employés(es) des communautés avoisinantes. Cette situation freine leur développement.

Pour toutes ces raisons, le comité d'étude propose le regroupement de ces collectivités en une Communauté rurale regroupant près de 4 000 habitants.

Cette option permettrait à toute la population de participer aux décisions sur l'avenir de la communauté. Elle assurerait la mise en place d'une structure de gestion moderne des services municipaux. La capacité financière de la communauté s'appuierait sur une assiette fiscale estimée à plus de 264 M $ et un budget d'opération du fonds général estimé à presque 3,6 M $ en 2018.

Il est recommandé que les taux de taxation continueraient à être différents d'une unité à l'autre, et les villages demeureraient responsables de la dette accumulée jusqu'au regroupement. Dans le cas de tous les villages et DSL, le taux de taxation augmenterait moins avec le regroupement qu'avec le maintien du statu quo grâce à la réduction des dépenses.

Pour assurer le développement à long terme de la communauté du Haut-Madawaska, il est essentiel de créer un milieu de vie attrayant pour tous les groupes d'âge : les célibataires, les jeunes familles, la classe moyenne, les personnes âgées, et les plus défavorisés sur le territoire et, etc. Selon nous, la seule option viable pour atteindre cet objectif est la création de la Communauté rurale du Haut-Madawaska.

L'encadré suivant présente les grands paramètres de ce projet.

Le projet de Communauté rurale du Haut-Madawaska

- Regroupement de toutes les collectivités participantes du Haut-Madawaska [DSL et villages (les DSL de Baker-Brook (incluant Val Lambert), Clair (incluant Caron Brook), Lac Baker, Saint-François (incluant Connors), Saint-Hilaire (incluant Riceville) et Madawaska et les villages de Saint-François de Madawaska, Clair, Baker-Brook et Saint-Hilaire)] en une seule Communauté rurale.
- Cette Communauté rurale compterait presque 4 000 habitants, aurait une assiette fiscale estimée de 264 M$ en 2018 et une superficie de 648 km^2.
- La communauté se nommerait Haut-Madawaska et les adresses postales, les adresses civiques des maisons et le nom des collectivités participantes ne changeront pas.
- Quatre quartiers portant les noms de Saint-François, Clair, Baker-Brook et Saint-Hilaire seraient créés.
- Le conseil de la nouvelle Communauté rurale serait élu en mai 2017 et serait composé de 9 personnes : un ou une maire élu(e) par l'ensemble des adultes ayant droit de vote et 8 conseillères et conseillers [2 pour chacun des 4 quartiers : Saint-François (village et le DSL de Saint-François incluant Connors), Clair (village, le DSL de Clair incluant Caron Brook et le DSL de Lac Baker), Baker-Brook (village et le DSL de Baker-Brook incluant Val Lambert) et Saint-Hilaire (village, le DSL de Saint-Hilaire incluant Riceville et le DSL de Madawaska)].

- Pour assurer une forte implication de la communauté, des comités d'intérêts communautaires pourraient être nommés sur différents sujets (jeunes, environnement, économique, sportif et loisirs, besoins des aînés, etc.). Tous les citoyens, résidents et non-résidents pourraient en faire partie.

- Il est recommandé qu'une politique d'appui aux organismes communautaires soit adoptée par le conseil (p. ex : prêt ou location d'installations, de locaux et d'équipements; promotion de leurs activités; accompagnement par l'équipe du personnel; subventions; forum d'entraide; reconnaissance, recrutement et formation des bénévoles).

- La GRC continuera de fournir le service de protection policière.

- Les trois brigades d'incendie actuelles demeureraient en place afin de répondre aux besoins de protection. Ils maintiendraient leur entente d'entraide mutuelle incluant la brigade du village de Lac Baker.

- Les actifs des villages et DSL deviendraient la propriété de la nouvelle communauté.

- Chaque quartier pourrait garder un édifice pour des réunions publiques et une proximité de services pour les résidents.

- Le Ministère des Transports et de l'Infrastructure (MTI) continuerait de faire l'entretien en été et en hiver des routes dans les anciens DSL ainsi que leur remise à neuf. La loi sur les Municipalités prescrit que le conseil de la CR a le pouvoir de décider d'assumer la responsabilité des routes dans les anciens DSL. La communauté rurale n'aurait qu'à continuer d'assumer la responsabilité des routes dans les quatre villages, qui était déjà assumée par ceux-ci.

- Il est recommandé que les arrêtés des villages s'appliquent dans les villages seulement et le nouveau conseil étudierait la pertinence et la nécessité de leur mise à jour et application uniforme sur le territoire.

- Les 18 employés actuels des quatre villages deviendraient les employés de la nouvelle communauté rurale qui travailleraient en équipe au service de toutes les communautés participantes. On pourrait en faire davantage avec notre équipe de 18 employés en réduisant la duplication de tâches administratives.

- La Communauté rurale travaillerait en collaboration avec la Commission de Services Régionaux et les communautés qui l'entourent incluant, le village de Lac Baker, Fort Kent, Edmundston et le DSL de Saint-Jacques. Le maire représenterait la communauté à la Commission des services régionaux.

- Il est recommandé qu'un plan de gestion des actifs/biens (p. ex. routes, camions d'incendie, réseaux d'eau et d'égouts, centres communautaires, aréna, parcs et terrains de jeux) soit mis en place, avec une stratégie d'investissement, afin d'assurer les activités d'entretien, de remise à neuf/réhabilitation, de remplacement, de mise au rebut,

et/ou d'agrandissement des installations, de l'infrastructure et de l'équipement. Les projections budgétaires incluent un investissement annuel d'un minimum moyen de 10 pour cent du budget de fonctionnement qui serait dédié à cette fin.

- Les services d'eau et d'égouts continueraient d'être offerts là où ils le sont présentement et seuls les résidents qui reçoivent ces services en paieront le coût (frais aux usagers). Les résidents qui ne reçoivent pas ce service conserveraient leurs puits et leurs fosses septiques, et ne paieraient pas pour les services d'eau et égouts s'ils ne sont pas offerts.

- Il est recommandé que les taux de taxation continuent à être différents d'une unité à l'autre. Dans le cas de tous les villages et DSL, le taux de taxation augmenterait moins avec le regroupement qu'avec le maintien du statu quo grâce aux réductions de certaines dépenses. Pour un tableau détaillé des taux de taxation, voir l'annexe 24.

- Aucune terre agricole inscrite au Plan d'identification des terres agricoles (PITA) ne ferait l'objet d'une augmentation de l'impôt foncier avec le regroupement.

- Services Nouveau-Brunswick continuerait d'assumer la responsabilité de l'évaluation des propriétés. De plus, les propriétés continueraient d'être évaluées selon leur emplacement et à leur valeur marchande.

- Les villages (avec une population de 2 120) recevront une contribution de 794 111 $ (moyenne de 159 000 $/année) pendant la phase 2014-2018 du Fonds de la taxe sur l'essence. Non seulement la Communauté rurale hériterait-elle de cette contribution, mais elle pourrait pourrait soumettre une demande de contribution additionnelle à partir de la partie du fonds dédiée aux régions non incorporées de la province pendant cette période.

- De plus, à partir de la prochaine phase du fonds (2019-2023), la Communauté rurale serait éligible à une contribution annuelle d'environ 120 000 $ (estimée à 70 $ par habitant, advenant que la population des DSL demeure la même, soit 1 709) supplémentaires à celle déjà attribuée aux quatre municipalités à partir de 2019.

Message du comité d'étude

Depuis le début de 2016, un comité d'étude formé de 13 membres a examiné la situation des communautés participantes du Haut-Madawaska. Le comité en est venu à la conclusion que la structure actuelle de gouvernance locale (4 villages et 6 districts de services locaux) ne correspond plus aux besoins des résidents et des entreprises de nos communautés. Après avoir évalué les différentes options à notre disposition, le comité a conclu que l'option la mieux adaptée à nos besoins, nos aspirations et nos moyens est le regroupement de nos communautés participantes du Haut-Madawaska en une CR.

Le comité est convaincu que le regroupement en une communauté rurale est la seule option viable pour les quatre villages et 6 DSL du Haut-Madawaska afin, entre autres, d'enrichir notre vie démocratique, de nous doter d'une structure de gestion moderne, d'offrir des services de meilleure qualité, d'attirer des jeunes familles et des travailleurs, de favoriser la croissance de nos entreprises, de limiter les hausses de taxes foncières, d'accroître l'accès aux subventions gouvernementales, et d'assurer la gestion de nos actifs/biens publics. Ensemble, nous regroupons une population de près de 4 000 habitants et bénéficions d'une assiette fiscale de plus de 264 millions de dollars. Nous vous présentons donc un nouveau projet de regroupement de quatre villages et six DSL du Haut-Madawaska en une CR.

Le comité tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé et qui continueront de participer au travail requis afin de se doter d'un gouvernement local fort dans le but de mieux relever nos défis et bâtir un avenir meilleur pour nos familles et nos communautés participantes.

La *Loi sur les municipalités* et le Règlement 2005-95 sur la constitution et la restructuration d'une communauté rurale obligent qu'un rapport d'étude de faisabilité soit préparé avant que le ministre de l'Environnement et des gouvernements locaux, l'honorable Serge Rousselle, puisse recommander la constitution de la Communauté rurale de Haut-Madawaska avec les quatre villages et six DSL au Cabinet pour son approbation. De plus, un plébiscite doit aussi être tenu dans les DSL et résulter encore une fois à un appui majoritaire, et le conseil des quatre villages devra adopter une résolution favorable au regroupement.

Réginald Nadeau, Président

Comité d'étude

1. Début et développement du projet

a. Démarches à la réalisation de l'étude de faisabilité (étapes et échéances)

Durant les dernières années, plusieurs initiatives ont mené à une plus grande collaboration et rapprochement entre les collectivités participantes du Haut-Madawaska. Soulignons, par exemple, le travail du comité de regroupement du village et du DSL de Saint-François, les échanges de services entre les pompiers des trois casernes, le regroupement des Chambres de commerce, le regroupement des services religieux et des caisses populaires. Il est temps, selon nous, d'étendre cette réflexion à d'autres niveaux.

Pour décider de son avenir dans le domaine de la gouvernance locale, les collectivités participantes du Haut-Madawaska doivent avoir accès à toute l'information pertinente, avoir l'occasion de s'exprimer sur le projet et pouvoir voter sur le projet. Ces différents aspects exigent la poursuite d'une démarche rigoureuse.

Ce rapport présente clairement cette démarche et l'ensemble des composantes du projet de regroupement des collectivités participantes du Haut-Madawaska en une Communauté rurale.

Durant le processus d'étude et de décision sur le projet de regroupement en Communauté rurale, le comité d'étude devait respecter certaines conditions. Il devait d'abord établir un projet clair et précis. Ce projet devait faire l'objet d'une consultation publique. Cette consultation publique offrait à la population l'occasion de se renseigner sur le projet, de poser des questions et d'exprimer son point de vue.

Suite à cette consultation, un rapport final de l'étude de faisabilité a été rédigé. Ce rapport final de l'étude de faisabilité a été complété en tenant compte des points de vue exprimés durant les consultations publiques.

b. Comités

Deux comités ont contribué à cette démarche, le comité d'étude et le comité technique. Le comité d'étude est un comité de citoyennes et de citoyens provenant de toutes les collectivités participantes et représentant différents intérêts. Le tableau suivant présente la liste des personnes membres du comité d'étude. Ce comité avait un double objectif. Il devait d'abord comparer les avantages et inconvénients des différentes options de gouvernance locale à la disposition des collectivités du Haut-Madawaska. Il devait ensuite choisir l'option la plus prometteuse, la documenter, consulter la population au sujet de cette option et rédiger une étude de faisabilité servant de base pour la tenue d'un plébiscite dans la communauté.

Dans son travail, le comité d'étude était appuyé par le comité technique, comité composé de fonctionnaires du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux ainsi que de membres du personnel des villages. Le comité technique avait pour

mandat de fournir au comité d'étude l'information nécessaire à l'évaluation des différentes options et à la réalisation de l'étude de faisabilité.

Composition du comité d'étude

- M. Réginald Nadeau, président et représentant, DSL Saint-Hilaire
- Louis Labrie, président, DSL Saint-François
- Gaétane Saucier Nadeau, représentante culture
- Robert Bonenfant, maire, Saint-François
- Alfred Corriveau, représentant, DSL Clair
- Cathy Pelletier, représentante, entreprises
- Pierre Michaud, maire, Clair
- Paul Cyr, représentant, DSL Lac Baker
- Ghislaine Émond, représentante, DSL Baker Brook
- Joey Nadeau, représentant, jeunesse
- Francine Caron, maire, Baker Brook
- Georges Cyr, représentant, éducation
- Roland Dubé, maire, Saint-Hilaire

Composition du comité technique, personnel des villages	
Village	**Nom**
Saint-François	Maurice Boutot
Saint-Hilaire	Pascale Maltais
Baker-Brook	Francine Bossé
Clair	Serge Dionne
Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux	Johnny St-Onge
Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux	Doris Blanchard
Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux	Shawn Robichaud

2. Portrait des collectivités participantes

a. Les collectivités, les identités communautaires, la fierté communautaire

La structure actuelle de la gouvernance locale au Haut-Madawaska a été mise en place dans le cadre du programme Chances égales pour tous du gouvernement de Louis-J. Robichaud en 1967.

Ces transformations ont conduit à la création des cinq (5) municipalités au Haut-Madawaska. Elles ont mené au développement d'un sentiment d'appartenance locale et d'une fierté. La croissance démographique permit l'organisation d'activités pour les jeunes dans le domaine des loisirs et des sports. Une certaine rivalité s'est alors développée entre les collectivités. Durant ces années, l'identification au Haut-Madawaska est demeurée présente. Cette réalité est liée au fait que les habitants de ces collectivités participantes partagent plusieurs éléments comme nous le verrons dans la prochaine section.

b. Les liens et les intérêts communs (ce qui les rassemble)

Les développements dans les technologies de communication et les innovations dans le domaine du transport ont fait en sorte que l'intégration des collectivités participantes du Haut-Madawaska s'est progressivement produite. Aujourd'hui, les relations communautaires sont organisées à l'échelle du Haut-Madawaska plutôt qu'à l'échelle des localités.

Il faut admettre que les habitants de ces localités partagent plusieurs caractéristiques. On peut l'illustrer à l'aide de trois exemples : la langue, le type de résidence principale et la pratique religieuse. Comme le démontre le tableau suivant, ils partagent la même langue maternelle. Alors que dans la province, on observe une forte présence des minorités linguistiques, dans le Haut-Madawaska les francophones représentent près de 95% de la population.

Caractéristiques communes à la population du Haut-Madawaska

Langue maternelle de la population, réponse unique, 2011				
	Haut-Madawaska		Nouveau-Brunswick	
	Nombre	%	Nombre	%
Français	3 592	94,4%	233 530	31,9%
Anglais	212	5,6%	479 930	65,6%
Langues non officielles	0	0,0%	18 395	2,5%
Total	3 804	100,0%	731 855	100,0%

Source : Statistique Canada, Recensement de 2011.
Note : Ces statistiques ont été ajustées proportionnellement au retrait du village de Lac Baker qui comprend 15.3% de la population du territoire du Haut-Madawaska.

Type de résidence principale, 2011				
	Haut-Madawaska		Nouveau-Brunswick	
	Nombre	%	Nombre	%
Maison individuelle	1 331	80,6%	220 180	70,1%
Appartement	152	9,1%	56 150	17,9%
Autres types	174	10,4%	37 675	12,0%
Total	1 677	100,0%	314 005	100,0%

Source : Statistique Canada, Recensement de 2011.
Note : Ces statistiques ont été ajustées proportionnellement au retrait du village de Lac Baker qui comprend 15.3% de la population du territoire du Haut-Madawaska.

Du côté de la propriété de leur résidence principale, la population du Haut-Madawaska se démarque aussi de la situation provinciale. Au Nouveau-Brunswick, 70% des ménages sont propriétaires de leur résidence principale. Il s'agit d'un pourcentage élevé s'expliquant par le contexte relativement rural. Dans le Haut-Madawaska, ce pourcentage augmente à 81%. Plus de 4 ménages sur 5 sont propriétaires de leur résidence principale.

Tradition religieuse, 2011		
Religion	**Haut-Madawaska**	**Nouveau-Brunswick**
Anglicane	0,0%	7,0%
Baptiste	0,0%	9,6%
Catholique	92,4%	49,8%
Église unie	0,0%	7,4%
Autre chrétienne	5,4%	10,1%
Autres religions	0,0%	1,0%
Aucune appartenance religieuse	2,2%	15,1%
Total	100,0%	100,0%
Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.		

La pratique religieuse est une autre caractéristique partagée par les habitants du Haut-Madawaska. En effet, plus de 92% de la population affirme être de tradition catholique. Les habitants du Haut-Madawaska se ressemblent parce qu'ils partagent aussi certains défis. Le plus évident se situe du côté de la croissance démographique comme le démontrent les données du tableau suivant.

Entre 2001 et 2011, la population a diminué de 286 habitants au sein des quatre municipalités et DSL, soit de 4 273 à 3 987. Il est prévu qu'on pourrait perdre 400 habitants additionnels d'ici 2031 si la tendance se maintient.

	Population			**Croissance - Diminution 2006 à 2011**		**Croissance - Diminution 2001 à 2011**	
Collectivités	**2001**	**2006**	**2011**	**#**	**%**	**#**	**%**
Village de Saint-François-de-Madawaska	572	585	533	-52	-9.8	-39	-6.8
Village de Clair	863	848	857	+9	1.1	-6	-0.7
Village de Baker Brook	599	525	585	+60	+10.3	-14	-2.3
Village de St-Hilaire	237	231	303[1]	+72	+23.8	+66	+27.8
DSL de St-François	858	754	630	-124	-19.7	-228	-26.6
DSL de Clair	289	282	297	+15	+5.1	+8	+2.8
DSL de Lac Baker	5[2]	5[2]	5[2]	-	-	-	-
DSL de Baker Brook	322	177	287[1]	+110	+38.3	-35	-10.9
DSL de St-Hilaire	518	531	480[1]	-51	-9.6	-38	-7.3
DSL de Madawaska	10	10	10	-10	-	-	-
Total	**4,273**	**3,948**	**3,987**	**+39**	**+1.0**	**-286**	**-6.7**

[1] Révision aux populations de St-Hilaire en novembre 2012.
[2] Ajuster du a l'annexation d'une partie du DSL de Lac Baker au village de Lac Baker.
Source : Statistique Canada, Recensement de 2011.

Cette faible croissance est le signe d'une communauté qui a de la difficulté à retenir et attirer de jeunes ménages. Cela peut être illustré par la répartition de la population selon les groupes d'âge. Le tableau suivant présente la situation en 2011 pour le Haut-Madawaska et la province.

Répartition de la population par groupe d'âge, 2011				
	Haut-Madawaska		Nouveau-Brunswick	
Groupe d'âge	Nombre	%	Nombre	%
0 à 24 ans	950	23,8%	204 005	27,2%
25 à 64 ans	2 348	58,9%	423 525	56,4%
65 ans et plus	689	17,3%	123 645	16,5%
Total	3 987	100,0%	751 175	100,0%

Source : Statistique Canada, Recensement de 2011.
Note : Ces statistiques ont été ajustées proportionnellement au retrait du village de Lac Baker qui comprend 15.3% de la population du territoire du Haut-Madawaska.

Les jeunes de 0 à 24 ans forment près de 24% de la population du Haut-Madawaska. C'est 3,4% de moins que dans la province. Si le Haut-Madawaska veut augmenter le rythme de croissance de sa population, il lui faudra se donner les moyens d'être plus attrayant pour les jeunes ménages. Il s'agit d'un enjeu central pour l'avenir de la communauté.

Cet enjeu est étroitement lié à la problématique de la gouvernance locale. Les gouvernements locaux sont responsables de plusieurs politiques touchant les services aux ménages : loisirs, culture, sports, aménagement du territoire, etc. Et ces politiques touchent directement les jeunes familles.

L'autre grand enjeu de la gouvernance locale est la vie démocratique. Cet enjeu se joue à deux niveaux : la participation au processus et sa vitalité. Seulement une faible partie du territoire du Haut-Madawaska est municipalisée. En fait, les données du recensement démontrent que la superficie totale du Haut-Madawaska est de 648 km^2. Les municipalités couvrent 68 km^2 ce qui représente 10% du territoire.

Si on regarde maintenant la situation du point de vue de la population, on observe qu'en 2011, sur les 3 987 habitants du Haut-Madawaska, 2 278 habitaient dans une municipalité. C'est 57% de la population. Ainsi, près de 43% de la population des 4 villages et 6 DSL ne participe pas au processus démocratique local. Il s'agit d'un important déficit démocratique.

La vitalité du processus démocratique est aussi très importante. Au cours des dernières années, la situation de plusieurs conseils municipaux a défrayé les manchettes. On notait un nombre important de postes vacants dans les conseils municipaux, plusieurs élections par acclamation et la mise sous tutelle de villages. Ce phénomène s'explique en partie par le contexte financier du monde municipal dans le Haut-Madawaska. Ayant peu de moyens, les municipalités ont peu de marge de manœuvre lorsque vient le temps de planifier le développement de la communauté. Cela rend peu attrayants les postes aux conseils municipaux et décourage l'engagement personnel. À cela s'ajoute la faiblesse de la compensation financière offerte aux maires et aux conseillers.

c. *Le territoire géographique, l'environnement et les ressources naturelles*

La richesse des forêts est la ressource qui a attiré des premiers colons d'origine européenne au Haut-Madawaska. Les forêts de pin blanc étaient convoitées pour répondre aux besoins de l'industrie de la construction navale. Encore aujourd'hui, la transformation des ressources forestières joue un rôle de premier plan dans l'économie de la région.

Le territoire du Haut-Madawaska est constitué d'une étroite bande de terres d'environ 15 kilomètres bornée au sud par le fleuve Saint-Jean et au nord par le comté de Témiscouata au Québec. Il est principalement constitué de lots boisés. On trouve surtout des lots boisés privés, le territoire ayant été accordé en concessions aux premiers habitants.

L'agriculture s'est développée le long du fleuve et près de certains lacs, aucune rivière importante n'ayant créé des sols propices au développement agricole. Les lacs ont fait de la région un lieu riche pour la construction de chalets, la chasse et la pêche récréative. L'industrie récréotouristique et du tourisme nature offrent un potentiel de développement intéressant pour la communauté du Haut-Madawaska.

d. *Les variables socioéconomiques (éducation, marché du travail, revenus)*

Nous avons déjà traité certaines de ces variables dans une section précédente (langue, démographie, propriété de la résidence principale). Dans cette section, nous allons aborder les thèmes de l'éducation, du marché du travail et du revenu. Depuis 2011, les données sur ces variables viennent de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Cette enquête volontaire a eu pour effet de rendre non disponibles les données sur plusieurs petites collectivités. Les tableaux de cette sous-section sont construits en utilisant l'ensemble des données disponibles sur les collectivités participantes du Haut-Madawaska.

Le tableau suivant présente les données sur le plus haut niveau de scolarité de la population âgée de 15 ans et plus.

Population totale âgée de 15 ans et plus selon le plus haut certificat, diplôme ou grade, 2011		
	Haut-Madawaska	**Nouveau-Brunswick**
Aucun certificat; diplôme ou grade	28,1%	24,9%
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	26,1%	27,0%
Certificat; diplôme ou grade postsecondaire	45,8%	48,2%
Total	100,0%	100,0%
Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.		

Depuis la mise en œuvre de la politique Chances égales pour tous, les communautés acadiennes de la province ont fait un rattrapage important dans le domaine de la scolarisation. Cet effort est présent dans les collectivités participantes du Haut-Madawaska. Ainsi, le rattrapage y est presque complet pour les diplômés d'études secondaires. Il reste une autre étape à franchir et c'est du côté des études postsecondaires. À ce niveau le retard est de l'ordre de 2,4%.

Les données de l'ENM nous permettent de suivre trois (3) indicateurs du marché du travail : le taux de participation (% de la population adulte présente sur le marché du travail), le taux d'emploi (% de la population adulte détenant un emploi) et le taux de chômage (% de la population active en chômage). Le tableau suivant présente ces indicateurs pour le Haut-Madawaska et le Nouveau-Brunswick.

Indicateurs du marché de travail, 2011		
	Haut-Madawaska	**Nouveau-Brunswick**
Taux de participation	64,5%	63,5%
Taux d'emploi	57,9%	56,5%
Taux de chômage	9,3%	11,0%
Source : Statistique Canada. (2013). Enquête nationale auprès des ménages, 2011.		

Nous allons revenir plus loin sur le dynamisme entrepreneurial au Haut-Madawaska. Cette vigueur a un impact sur les indicateurs du marché de travail. Pour chacun des trois (3) indicateurs retenus, la situation est meilleure au Haut-Madawaska que dans l'ensemble de la province. Il s'agit d'un réel tour de force pour une petite Communauté rurale.

Le taux d'activité est 1% plus élevé au Haut-Madawaska que dans l'ensemble de la province, le taux d'emploi est 1,4% plus élevé et le taux de chômage est 1,7% inférieur. L'indicateur qui, selon les économistes, donne le meilleur portrait du marché du travail est le deuxième, le taux d'emploi. À ce niveau, le Haut-Madawaska se démarque du reste de la province.

Le dernier bloc d'indicateurs socioéconomiques porte sur le revenu. Trois (3) informations sont présentées : le revenu moyen, le pourcentage du revenu total provenant de transferts gouvernementaux et la fréquence de faible revenu, i.e. le pourcentage des habitants vivant sous le seuil de faible revenu. Les données sur le revenu sont celles de 2010.

Indicateurs de revenus et de développement social, 2010		
Indicateur	**Haut-Madawaska**	**Nouveau-Brunswick**
Revenu moyen après impôt	27 493 $	29 168 $
Revenu provenant de transferts gouvernementaux (% du revenu total)	20,2%	16,5%
Fréquence du faible revenu	13,9%	17,2%
Source : Statistique Canada. (2013). Enquête nationale auprès des ménages, 2011.		

Nous avons aussi vu plus haut qu'une partie plus importante de la population du Haut-Madawaska avait atteint l'âge de la retraite. Ces ménages ont comme principale source

de revenus leur pension de retraite. Ils sont donc plus dépendants des transferts gouvernementaux. C'est ce qui explique le taux de 20,2% au Haut-Madawaska en comparaison à 16,5% dans l'ensemble de la province.

Nous savons que le taux d'activité et d'emploi sont plus élevés au Haut-Madawaska. La participation au marché du travail est le meilleur moyen de sortir de la pauvreté. Il n'est donc pas surprenant de constater que la fréquence du faible revenu est plus faible au Haut-Madawaska que dans la province (13,9% versus 17,2%).

e. Les organismes communautaires et la participation des citoyens au développement des collectivités

Le Haut-Madawaska s'appuie sur une population engagée dans le développement de la qualité de vie des collectivités. Cela se manifeste par la présence d'un grand nombre d'organismes à vocation communautaire. Le regroupement de ces organismes à l'échelle du Haut-Madawaska leur permettrait d'avoir accès à un plus large bassin de bénévoles et de moyens. Ils pourront ainsi avoir un impact plus grand sur la communauté du Haut-Madawaska.

Le regroupement récent des deux chambres de commerce démontre cette tendance. Il permet de structurer une organisation plus solide et d'organiser des activités plus soutenues qui répondent mieux aux besoins de la communauté d'affaires. Il offre à la communauté une voix plus forte dans la défense des intérêts communs à l'ensemble du Haut-Madawaska.

Il faut aussi souligner une certaine renaissance de l'entreprenariat collectif dans la communauté. On l'observe dans le secteur de la production de la volaille par la collaboration entre les entrepreneurs. Les résidents du Haut-Madawaska ont joué un rôle décisif dans la création de nouvelles coopératives comme la Coopérative forestière du Nord-Ouest, la Coopérative d'investissement du Nord-Ouest et la Coopérative d'énergie renouvelable du Nord-Ouest. Cette implication se manifeste par l'installation des activités de transformation du sirop d'érable et la plantation d'un nombre important de plans de camerise dans des terres agricoles du Haut-Madawaska.

f. L'économie et les entreprises

Nous avons souligné plus haut que le Haut-Madawaska est une des seules régions rurales de la province à avoir connu une augmentation de sa population de 2006 à 2011, même s'il s'agissait d'une faible augmentation. Il y a toujours un lien entre la performance économique d'une région et l'évolution de sa population.
La bonne performance du Haut-Madawaska s'explique donc par la vigueur de l'entreprenariat. On présente souvent cette communauté, et avec raison, comme la Beauce du Nouveau-Brunswick.

On peut associer ce dynamisme à une longue tradition d'entrepreneurs dans des familles qui ont marqué l'histoire économique du Haut-Madawaska. Un nombre important d'entreprises de bonne taille se sont installées dans les villages et les DSL. Habituellement, le nombre moyen de semaines travaillées est plus faible dans les régions rurales. Dans le Haut-Madawaska, ce nombre est plus élevé que la moyenne provinciale (43,6 semaines versus 43,3).

Il s'agit d'un exploit remarquable. Le défi des entreprises se situe du côté de l'accès à la main-d'œuvre. Les directeurs des grandes entreprises mentionnent que 30% de leurs employés viennent de l'extérieur du Haut-Madawaska. Cela représente pour la communauté un énorme potentiel de croissance démographique sur lequel elle pourra capitaliser seulement si elle s'organise pour mieux répondre aux besoins des jeunes familles. Devenir davantage attrayant pour les jeunes familles est l'un des défis importants auxquels le Haut-Madawaska est confronté.

g. Les infrastructures, les installations et les équipements

La présence des quatre (4) municipalités au Haut-Madawaska a mené à un étalement des infrastructures municipales sur l'ensemble du territoire. Les installations, l'infrastructure et l'équipement (p. ex. les réseaux d'aqueduc et les réseaux d'égouts, les routes, les installations récréatives, sportives et culturelles, et les salles et édifices communautaires) sont des actifs essentiels confiés au conseil et à l'administration. Le maintien de ces actifs en bon état de fonctionnement est un rôle essentiel de l'administration municipale. Si les services et les ressources matérielles ne peuvent être maintenus et financés de façon raisonnable, la viabilité de l'administration municipale en est affectée.

Aucun des quatre villages n'est doté d'un plan complet de gestion des actifs/biens. Un examen préliminaire des actifs municipaux a permis de constater que plusieurs biens (p. ex. routes, camions d'incendie, réseaux d'aqueduc et d'égouts) ne sont pas en bonne condition ou arrivent à la fin de leur durée de vie utile prévue et devront donc être remis à neuf ou remplacés.

Un plan de gestion des actifs décrit :

- les caractéristiques et l'état des biens d'infrastructure (p. ex. les types de biens, la valorisation selon la comptabilité financière et l'évaluation du coût de remplacement, la répartition de l'âge des biens et l'âge des biens en tant que proportion de la durée de vie utile prévue, l'état des actifs),
- le niveau de service escompté (p. ex. définit les niveaux de service par le biais de mesures de la performance, de cibles et d'échéanciers pour l'atteinte de ces cibles),

- les mesures planifiées pour s'assurer que les biens fournissent le niveau de service attendu (p.ex. les activités d'entretien, de remise à neuf/réhabilitation, de remplacement, de mise au rebut, et d'agrandissement), ainsi que
- les stratégies financières permettant de mettre en œuvre les mesures planifiées avec tous les outils de financement de l'infrastructure disponibles.

Il est aussi important de noter qu'un plan de gestion des actifs est devenu un outil indispensable afin d'obtenir des subventions de la part des paliers de gouvernement supérieurs, tel que le fonds de la taxe sur l'essence et Chantiers Canada.

Le tableau suivant présente le plan de dépenses en immobilisations des Fonds des taxes sur l'essence et de Chantiers Canada 2014-2018 au sein des quatre villages. Pour un tableau plus détaillé, voir l'annexe 5.

Projets	Baker-Brook	Clair	Saint-François	Saint-Hilaire
Routes	142 832 $		154 635 $	
*Eau et égouts	110 629 $	3 786 753 $[1]	68 187 $	
Aménagement de bâtiment			20 471 $	
Équipement			25 444 $	
Piste cyclable	- $	298 750 $	- $	163 149 $
Total	**253 461 $**	**4 085 503 $**	**268 737 $**	**163 149 $**
Source de fonds				
L'entente FTE - 2014-2018	203 930 $	298 750 $	185 805 $	105 626 $
L'entente FTE - 2010-2013	49 531 $		3 851 $	2 523 $
Chantiers Canada		2 723 668 $	45 478 $	
Fonds de Réserves				30 000 $
Fonds de Fonctionnement			10 874 $	
Emprunts à long terme prévu	- $	1 063 085 $	22 729 $	25 000 $
Total	**253 461 $**	**4 085 503 $**	**268 737 $**	**163 149 $**

Notes :
[1] Le 3 786 753 $ est pour un projet approuver par Chantiers Canada pour l'amélioration du réseau d'égouts et du système de traitement des eaux usées qui est financier 1/3, 1/3, 1/3 fédéral, provincial et municipale.
*Les emprunts pour les projets d'eau et égouts sont payés par les frais d'eau et/ou égouts et seuls les résidents qui reçoivent ces services en paient le coût (frais aux usagers, utilisateurs-payeurs).

h. Les services municipaux/locaux

- **Sécurité publique :** Police, trois brigades d'incendie, mesures d'urgence, inspection des bâtiments, contrôle des chiens
- **Aménagement / développement :** Plan municipal et rural en place dans les villages, pas de plan rural dans les DSL
- **Transports et travaux publics :** Routes/chemins, lumières de rue, drainage
- **Déchets solides :** Collecte, recyclage, enfouissement
- **Sports, loisirs et culture :** Parcs et terrains de jeux, aréna, terrains sportifs, sentiers, bibliothèque, centres communautaires et récréatifs
- **Développement économique et touristique :** Chambre de commerce
- **Eau et égouts :** Dans les villages seulement
- **Administration et employés :** 18 employés

i. *Les actifs et les passifs (p. ex. dettes, réserves)*

Au fil du temps, les municipalités ont construit des bâtiments, acheté des terrains et des équipements pour fournir les services municipaux à la population. L'ensemble de ces infrastructures font partie des actifs qui représentent la contribution de chaque village à la construction de la nouvelle Communauté rurale. En contrepartie, les villages et DSL ont contracté des dettes pour financer ces actifs.

Les tableaux suivant démontrent la valeur nette des actifs non financiers et les fonds de réserves en date du 31 décembre 2015 au sein des quatre villages. Les dettes actuelles et autorisations d'emprunter non utilisées sont en date de ce rapport.

Actifs non financiers	Baker-Brook	%	Clair	%	Saint-François	%	St-Hilaire	%
Immobilisations corporelles	6 847 007 $		15 282 144 $		7 577 771 $		3 308 499 $	
Amortissement cumulé	- 2 642 236 $	**37%**	- 7 117 185 $	**47%**	- 3 212 996 $	**42%**	- 2 541 445 $	**77%**
Valeur nette	**4 204 771 $**	**63%**	**8 164 959 $**	**53%**	**4 364 775 $**	**58%**	**767 055 $**	**23%**
Source : États financiers 2015.								

Dettes des quatre villages						
	Dette impayée à long terme – 2016			Autorisations d'emprunter non utilisées - 2016		
Villages	**Général**	**Eau et égouts***	**Total**	**Général**	**Eau et égouts**	**Total**
Baker-Brook	234 000 $	683 000 $	**917 000 $**	- $	- $	**- $**
Clair	414 000 $	3 106 000 $[1]	**3 520 000 $**	507 000 $	- $	**507 000 $**
Saint-François	709 000 $	317 000 $	**1 027 000 $**	- $	- $	**- $**
Saint-Hilaire	- $	- $	**- $**	- $	- $	**- $**

Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux
Note : [1] Environ 1 600 000 $ de cette dette est financée par un contrat avec Sunnymel.
*Les dettes d'eau et égouts sont payés par les frais d'eau et/ou égouts et seuls les résidents qui reçoivent ces services en paient le coût (frais aux usagers, utilisateurs-payeurs).

Les fonds de réserves des villages								
Général	**Baker-Brook**		**Clair**		**Saint-François**		**Saint-Hilaire**	
Réserve Fonctionnement	38 515 $	0.999%	- $		4 $	3%	86 290 $	60%
Réserve Capital	48 $	0.001%	- $		137 $	97%	57 549 $	40%
Total	**38 563 $**		**- $**		**141 $**		**143 839 $**	
Eau et égouts								
Réserve Fonctionnement	127 $	0.01%	- $	0%	- $	0%	4 995 $	27%
Réserve Capital	12 647 $	0.99%	5 462 $	100%	314 $	100%	13 386 $	83%
Total	**12 775 $**		**5 462 $**		**314 $**		**18 381 $**	
Source : États financiers 2015.								

j. La situation financière et fiscale des collectivités

Assiette fiscale

L'assiette fiscale (c.-à-d. la valeur totale de tous les biens résidentiels plus une fois et demi la valeur de tous les biens non résidentiels) constitue le potentiel d'augmentation des recettes fiscales d'une municipalité. Lorsque cette source interne de revenus ne permet pas de répondre aux besoins des résidents en matière de services, la municipalité n'est pas viable financièrement.

Le Haut-Madawaska est actuellement morcelé en plusieurs petits gouvernements municipaux, quatre villages dont la population varie entre 303 et 857 habitants. Étant donné la petite taille de ces villages, l'assiette fiscale dont ils disposent est petite, ce qui limite leur capacité financière de répondre aux besoins des citoyens, des entreprises et des organismes communautaires. Par exemple, chaque dépense de 50 000 $ équivaut à un taux d'impôt foncier élevé et a une répercussion importante sur la facture d'impôt foncier pour une propriété résidentielle d'une valeur moyenne pour la plupart des villages et DSL.

L'assiette fiscale des quatre villages et DSL et capacité financière – 2016

Village/DSL	Assiette Fiscale 2016	Taux d'impôt foncier 2016	Revenus d'impôt foncier pour chaque cent au taux d'impôt foncier	Répercussion d'une dépense de 50 000 $ sur le taux d'impôt foncier	Valeur moyenne d'une propriété résidentielle occupée par le propriétaire - 2016	Répercussion d'une dépense de 50 000 $ sur la facture d'impôt foncier pour une propriété résidentielle d'une valeur moyenne
Baker-Brook	24 007 200 $	1.60	2 401 $	0.21 $	71 400 $	149 $
Clair	74 989 200 $	1.24	7 499 $	0.07 $	94 800 $	63 $
Saint-François	32 961 550 $	1.57	3 296 $	0.15 $	60 600 $	92 $
Saint-Hilaire	25 990 800 $	1.34	2 599 $	0.19 $	96 600 $	186 $
DSL de Baker-Brook	11 156 950 $	1.06	1 116 $	0.45 $	60 400 $	271 $
DSL de Clair	12 607 100 $	0.97	1 261 $	0.40 $	94 800 $	354 $
DSL de Lac Baker	1 305 650 $	0.99	131 $	3.83 $	77 800 $	2 979 $
DSL de Saint-François	46 538 350 $	1.26	4 654 $	0.11 $	68 000 $	73 $
DSL de Saint-Hilaire	23 071 400 $	0.97	2 307 $	0.22 $	104 200 $	226 $
DSL de Madawaska	1 565 400 $	1.00	157 $	3.19 $	30 700 $	981 $

Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux

Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux exige maintenant une assiette fiscale minimale de 200 millions de dollars pour la création d'une nouvelle municipalité ou Communauté rurale. Une bonne partie des avantages d'une municipalité est perdue lorsque celle-ci n'a pas la capacité financière de répondre aux besoins des citoyens, des entreprises et des organismes communautaires.

L'augmentation annuelle moyenne de l'assiette fiscale a été modeste au sein des villages et DSL et a même diminué dans le village de Saint-François et dans le DSL de

Madawaska au cours des cinq dernières années. Clair a enregistré une forte augmentation de son assiette fiscale suite à la construction de l'usine Sunnymel.

Croissance/décroissance des assiettes fiscales 2012-2016						
Villages	**Baker-Brook**	**Clair**	**Saint-François**	**Saint-Hilaire**		
2012	1,2%	-0,9%	-0,8%	0,5%		
2013	2,0%	53,0%	-0,3%	0,0%		
2014	1,9%	1,8%	-7,1%	-0,1%		
2015	-1,8%	2,1%	0,1%	1,7%		
2016	1,2%	3,3%	0,4%	11,5%		
Moyenne	**0,9%**	**11,9%**	**-1,5%**	**2,7%**		
Moyenne utilisée pour projections budgétaires	**1,2%**	**1.6%**	**0%**	**1%**		
DSL	**Baker-Brook**	**Clair**	**Lac Baker**	**Saint-François**	**Saint-Hilaire**	**Madawaska**
2012	2,4%	1,3%	-10,9%	4,0%	3,5%	0,1%
2013	-0,3%	14,5%	3,0%	2,1%	1,1%	-12,6%
2014	0,5%	2,8%	0,0%	1,6%	5,1%	0,0%
2015	0,6%	0,9%	0,6%	1,2%	2,8%	0,1%
2016	8,3%	-0,3%	24,9%	1,5%	5,0%	0,7%
Moyenne	**2,3%**	**3,8%**	**3,5%**	**2,1%**	**3,5%**	**-2,3%**
Moyenne utilisée pour projections budgétaires	**2%**	**1,7%**	**1%**	**2,1%**	**3,5%**	**1,0%**

L'assiette fiscale des villages est composée d'une proportion importante de propriétés non résidentielles (entreprises) : 25,1% à Baker-Brook, 53,9% à Clair, 44,9% à Saint-François et 67% à Saint-Hilaire. Cette situation a pour effet positif d'alléger le fardeau fiscal des propriétés résidentielles au sein de ces villages. Pour un tableau plus détaillé, voir l'annexe 3.

Seulement 3,2% de l'assiette de l'évaluation foncière au sein des six DSL provient des entreprises. Individuellement, on observe une variation se situant entre 0% dans le DSL de Madawaska et 9% dans le DSL de Clair.

Composition de l'assiette fiscale des villages et des DSL – 2016						
Villages	**Baker-Brook**	**Clair**	**Saint-François**	**Saint-Hilaire**		
Évaluation résidentielle – occupé	47,3%	28,6%	28,5%	26,0%		
Évaluation résidentielle - non-occupé (chalets)	0%	0%	0%	6,9%		
Évaluation résidentielle - non-occupé (autres)	30,6%	17,6%	26,6%	0.1%		
Évaluation non-résidentielle (entreprises)	25,1%	53,9%	44,9%	67,0%		
Total de l'assiette fiscale municipal	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**		
DSL	**Baker-Brook**	**Clair**	**Saint-François**	**Saint-Hilaire**	**Madawaska**	**Lac Baker**
Évaluation résidentielle – occupé	54,1%	57,0%	38,4%	80,0%	0,0%	39,8%
Évaluation résidentielle - non-occupé (chalets)	3,0%	0,4%	8,7%	0,8%	0,7%	9,8%
Évaluation résidentielle - non-occupé (autres)	40,6%	33,6%	50,9%	16,2%	99,3%	44,4%
Évaluation non-résidentielle (entreprises)	2,3%	9,0%	2,0%	3,0%	0,0%	6,0%
Total de l'assiette fiscale municipale	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**
Source : Service Nouveau-Brunswick						

La petitesse des assiettes fiscales et leur faible taux de croissance signifient qu'à elle-seule, aucune municipalité n'a la capacité financière de développer les services municipaux qui répondront aux attentes des jeunes ménages. Pour un tableau plus détaillé, voir l'annexe 3.

Taux d'impôt foncier 2006-2016

Les tableaux suivants démontrent que les taux d'impôt foncier ont augmenté entre 19 et 30 cents au cours des 10 dernières années au sein des villages (moyenne de 25 cents). L'augmentation des taux au sein des DSL a été mimine, soit entre 1 et 13 cents, comparativement aux villages, et le taux de deux DSL a même diminué.

Villages et DSL	Taux d'impôt foncier 2006	Taux d'impôt foncier 2016	Augmentation ou diminution
Clair	1.05	1.24	**0.19**
Baker-Brook	1.34	1.60	**0.26**
Saint-Hilaire	1.09	1.34	**0.25**
Saint-François	1.27	1.57	**0.30**
DSL de Lac Baker	1.02	0.99	**-0.03**
DSL de Clair	1.01	0.97	**-0.04**
DSL de Baker-Brook	1.02	1.06	**0.04**
DSL de Saint-Hilaire	0.96	0.97	**0.01**
DSL de Saint-François	1.13	1.26	**0.13**
DSL de Madawaska	0.94	1.00	**0.06**

Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux
Note : Les taux d'impôt foncier paient pour les services du fonds général et non les services du fonds d'eau et égouts. Les services d'eau et égouts sont payés par les frais d'eau et/ou égouts et seuls les résidents qui reçoivent ces services en paient le coût (frais aux usagers, utilisateurs-payeurs).

Par contre, les taux d'impôt foncier fixés annuellement au sein des villages ne sont souvent pas suffisants alors qu'ils ont accumulé plusieurs déficits budgétaires au cours des 10 dernières années. Au cours de ces années, plusieurs conseils ont choisi de fixer des taux plus bas qu'ils auraient dû l'être en décidant de différer l'augmentation du taux d'imposition.

Surplus/ Déficit (fonds général) annuel au sein des villages				
Année	**Baker-Brook**	**Clair**	**Saint-François**	**Saint-Hilaire**
2006	239 $	**- 4 930 $**	2 252 $	21 782 $
2007	**- 293 $**	**- 4 918 $**	**- 46 332 $**	2 921 $
2008	1 683 $	**- 93 649 $**	2 820 $	13 777 $
2009	14 501 $	**- 173 633 $**	**- 34 316 $**	**- 13 372 $**
2010	26 834 $	**- 151 439 $**	**- 2 854 $**	42 572 $
2011	14 491 $	**- 134 059 $**	**- 1 809 $**	9 417 $
2012	**- 5 419 $**	8 730 $	**- 65 743 $**	**- 360 $**
2013	24 370 $	57 208 $	**- 5 147 $**	53 927 $
2014	**- 18 960 $**	28 759 $	**- 7 188 $**	**- 7 864 $**
2015	20 816 $	138 054 $	**- 29 516 $**	3 666 $
# d'années avec déficit	**3**	**6**	**8**	**3**

Source : États financiers 2006 à 2015
Note : Les surplus/déficits sont du fonds général seulement et non le fonds d'eau et égouts.

Subvention sans condition 2012 / Subvention de financement et de péréquation communautaire 2013 à 2016								
	Baker-Brook		Clair		Saint-François		Saint-Hilaire	
Année	$	% du budget	$	% du budget	$	% du budget	$	% du budget
2012	65 935 $	14,3%	76 384 $	7,7%	54 959 $	6,5%	14 213 $	4,4%
2013	81 869 $	17,1%	56 560 $	5,1%	62 772 $	7,2%	33 751 $	9,5%
2014	99 373 $	19,9%	52 503 $	4,7%	29 390 $	3,4%	5 474 $	1,6%
2015	127 686 $	23,2%	41 408 $	3,5%	21 670 $	2,6%	997 $	0,3%
2016	122 578 $	20.9%	42 880 $	3.6%	22 756 $	2,7%	983 $	0,3%
Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux								

Projections budgétaires (statu quo – fonds général) incluant les taux d'impôt foncier 2016-2026

Les données suivantes ont été utilisées dans la préparation des projections budgétaires pour la période 2018-2027 :

- Augmentation des assiettes fiscales entre 0% et 3,53% (selon la moyenne annuelle des cinq dernières années);
- Maintien des mêmes revenus non fiscaux;
- Même subvention de financement et de péréquation communautaire qu'en 2016;
- Inflation/augmentation des dépenses entre 1% et 3.84% (selon la moyenne annuelle des cinq dernières années) incluant les dépenses salariales;
- Plan de financement minimal annuel de 10% du budget d'opération pour la gestion des actifs dans les municipalités;
- Remboursement des dettes des villages;
- Pas de nouvelle dette;
- Les revenus et dépenses pour les services du fonds général et non des services d'eau et égouts;
- Les services d'eau et égouts sont payés par les frais d'eau et/ou égouts et seuls les résidents qui reçoivent ces services en paient le coût (frais aux usagers, utilisateurs-payeurs). Les budgets d'eau et égouts sont indépendants du budget pour les services généraux qui ne font pas partie des prévisions budgétaires de ce rapport d'étude de faisabilité.

Les tableaux suivant démontrent que, si on maintient le statu quo, les taux d'impôt foncier au sein des quatre villages continueraient d'augmenter et même de façon significative surtout à Baker-Brook. L'augmentation des taux varierait de 12 à 49 cents avec une moyenne d'augmentation de 26 cents. L'augmentation des taux au sein des DSL serait plus modeste, variant de 6 à 20 cents (moyenne de seulement 9 cents) comparativement aux villages. Pour les tableaux plus détaillés, voir les annexes 11-20.

Projections budgétaires (fonds général) 2017-2027 avec le statu quo			
Villages/DSL	Taux – 2017 vs. 2027		Augmentation projetée des taux d'impôt foncier
Clair	1.24	1.54	**0.30**
Baker-Brook	1.60	2.09	**0.49**
Saint-Hilaire	1.34	1.47	**0.13**
Saint-François	1.63	1.75	**0.12**

Projections budgétaires (fonds général) 2017-2027 avec le statu quo			
Villages/DSL	**Taux – 2017 vs. 2027**		**Augmentation projetée des taux d'impôt foncier**
DSL de Lac Baker	1.02	1.10	**0.08**
DSL de Clair	0.97	1.03	**0.06**
DSL de Baker-Brook	1.06	1.13	**0.07**
DSL de Saint-Hilaire	0.99	1.05	**0.06**
DSL de Saint-François	1.26	1.46	**0.20**
DSL de Madawaska	1.00	1.07	**0.07**
Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux			

Des taxes plus élevées ou en hausse continuelle peuvent aussi nuire au potentiel de croissance des villages et DSL. En effet, les nouveaux résidents et les nouveaux commerces pourraient choisir de s'installer dans d'autres collectivités de la région du Nord-Ouest si les taux d'imposition y sont plus bas et plus stables.

Plus l'effort fiscal (taux d'imposition) requis est grand, plus la capacité interne de la municipalité de financer ses activités est hypothéquée. De plus, cette situation accroît les risques de difficultés financières si des problèmes surviennent à l'improviste (p. ex. la fermeture d'une entreprise majeure, des urgences sur le plan de l'infrastructure) ou si se présentent des situations imprévues (p. ex. demandes liées à l'accroissement démographique, programme d'infrastructure à frais partagés). Le tableau suivant démontre que plusieurs des villages investissent au moins de 10% de leur budget d'opération pour la gestion des actifs. Les projections budgétaires maintiennent ce minimum de 10% dans les municipalités avec le statu quo et avec le regroupement. Pour un tableau plus détaillé, voir l'annexe 7.

Plan de financement minimal annuel de 10% du budget d'opération (fonds général) pour la gestion des actifs												
	Baker-Brook		**Clair**		**Saint-François**		**Saint-Hilaire**		**DSL combiné**		**Haut-Madawaska (2018 et 2027)**	
2016	43 524 $	7%	101 800 $	9%	99 807 $	12%	0 $	0%	0 $	0%	245 131 $	7%
2017	77 765 $	13%	221 750 $	17%	100 004 $	12%	11 566 $	10%	17 404 $	3%	428 289 $	11%
2018	62 443 $	10%	121 000 $	10%	123 551 $	14%	39 000 $	10%	42 740 $	5%	401 726 $	11%
2027	79 000 $	10%	161 600 $	10%	92 725 $	10%	45 900 $	10%	90 300 $	8%	435 560 $	10%
Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux												

k. Le rôle/fonction au sein de la région du Madawaska

Jusqu'à présent les différentes collectivités participantes du Haut-Madawaska ont participé aux différents organismes opérant à l'échelle du comté à la mesure de leurs moyens.

Cependant, lorsque la représentation s'effectue sur la base des villages, elle implique un grand nombre de personnes et conduit à une perte d'énergie et de temps. Pour une population totale de 4 000 personnes, une représentation commune serait plus efficace et permettrait de mieux répartir les responsabilités entre les individus selon leur domaine de compétences.

La création de la Commission de services régionaux du Nord-Ouest offre un moyen structuré de concertation pour les municipalités et les DSL de la région. Il est important de bien se servir de ce nouvel outil pour favoriser le développement de la région et le partage de certains services à l'échelle régionale, partage qui nous permettra de tirer davantage d'économies d'échelle.

3) Le regroupement proposé

a. Choix de modèle de gouvernement local

Après avoir étudié les différentes options à sa disposition dans le contexte législatif actuel au Nouveau-Brunswick (statu quo, création d'une municipalité, création d'une municipalité régionale ou création d'une Communauté rurale), le comité d'étude est d'avis que la meilleure option est le regroupement des villages et DSL en une Communauté rurale. La création d'une ville ou d'un village mènerait à une augmentation importante de l'impôt foncier, surtout pour les chalets, terrains vacants et entreprises dans les DSL en regard à l'entretien et à la remise à neuf des routes. Par contre, le modèle de la Communauté rurale permettrait d'atteindre l'objectif de pleine municipalisation du territoire tout en laissant au gouvernement provincial une responsabilité importante : l'entretien et la remise à neuf des routes dans les DSL.

Cette option permet :

- de corriger les problèmes identifiés dans la section précédente;
- de créer un gouvernement local pouvant intervenir dans les secteurs clés pour l'avenir de notre communauté;
- d'offrir à toutes les citoyennes et tous les citoyens du Haut-Madawaska l'occasion de participer à la vie démocratique de la communauté en prenant part au processus électoral comme candidat et électeur.

b. Les limites territoriales

Le projet de regroupement concerne toutes les collectivités participantes du Haut-Madawaska sauf le village de Lac Baker. Ainsi, la nouvelle Communauté rurale comprendrait les DSL de Baker-Brook (incluant Val Lambert), Clair (incluant Caron Brook), Lac Baker, Saint-François (incluant Connors), Saint-Hilaire (incluant Riceville) et Madawaska et les villages de Saint-François de Madawaska, Clair, Baker-Brook et Saint-Hilaire. Pour une carte des limites territoriales détaillée, voir l'annexe 1.

c. Le maintien et le renforcement des identités communautaires

Il est important de respecter l'histoire des différentes collectivités participantes du Haut-Madawaska. Ainsi, plusieurs éléments seront préservés dans la vie de tous les jours. Les adresses postales, les adresses civiques des maisons et le nom des collectivités participantes ne changeront pas.

d. Nom

Depuis plusieurs années, on utilise le nom « Haut-Madawaska » pour désigner cette partie du comté. L'utilisation de ce nom par les citoyennes et les citoyens démontre qu'il est largement accepté. C'est pourquoi le comité de travail suggère de retenir le nom « Haut-Madawaska » pour désigner la nouvelle Communauté rurale résultant du regroupement.

e. Quartiers

Le comité de travail propose de structurer la représentation au conseil de la Communauté rurale en quatre (4) quartiers plutôt que par scrutin général, pour éviter que les conseillers élus soient des résidents de seulement quelques communautés.

Ces quartiers seraient composés de groupes de communautés d'appartenance et qui se touchent, porteraient les noms suivants :

- Saint-François (village et le DSL de Saint-François (incluant Connors)
- Clair (village, le DSL de Clair incluant Caron Brook et le DSL de Lac Baker)
- Baker-Brook (village et le DSL de Baker-Brook incluant Val Lambert)
- Saint-Hilaire (village, le DSL de Saint-Hilaire incluant Riceville et le DSL de Madawaska).

f. Conseil de la Communauté rurale

Le conseil de la Communauté rurale Haut-Madawaska serait composé de 9 personnes, le maire et 8 conseillères et conseillers. Le maire serait élu par les résidents des 4 quartiers de la Communauté rurale. Deux conseillères ou conseillers seraient élus(es) dans chaque quartier.

La première élection aurait possiblement lieu en mai 2017 avec une date d'incorporation du 1 juillet 2017. Leur premier budget annuel serait adopté pour l'année 2018. Le premier mandat du conseil se terminerait en mai 2020.

g. Comité de citoyens

Il faut donner aux citoyennes et citoyens le plus d'occasions possible de prendre part à la vie de la nouvelle Communauté rurale du Haut-Madawaska et d'aviser le conseil sur les grands enjeux stratégiques pour l'avenir. Des comités d'intérêts communautaires pourraient être nommés pour assister le conseil sur des sujets tels que les jeunes, les aînés, l'environnement ou tout autre sujet d'intérêt communautaire. Tous les citoyens, résidents et non-résidents pourraient en faire partie.

h. Appui aux organismes communautaires

En tenant compte de son budget, il est recommandé que le conseil de la Communauté rurale du Haut-Madawaska élabore une politique d'appui aux organismes communautaires. Cette politique existerait pour combler les besoins des organismes, tels que prêt ou location d'installations, de locaux et d'équipements; promotion de leurs activités; accompagnement par l'équipe du personnel; subventions; forum d'entraide; reconnaissance, recrutement et formation des bénévoles.

i. Représentation au sein des organismes régionaux de prestation de services

Le maire représenterait la communauté au bureau de direction de la Commission de services régionaux Nord-Ouest. Le nombre de membres au sein du bureau de direction de la commission passerait de 18 à 14, alors que le nombre de maires passerait de 13 à 10 et celui des représentants des DSL de cinq à quatre. La Communauté rurale serait membre de l'Association des municipalités francophones du Nouveau-Brunswick (AFMNB) ou autres organismes semblables.

j. Services qui seraient offerts par la Communauté rurale et le gouvernement du Nouveau-Brunswick

Il est clair que le premier mandat du conseil municipal de la nouvelle Communauté rurale du Haut-Madawaska sera de planifier le développement et la livraison des services municipaux et locaux sur l'ensemble du territoire de la communauté. Le regroupement aura le grand avantage de leur donner accès à davantage de ressources financières et à plus de souplesse dans la gestion des ressources humaines. Étant donné sa taille, la ville d'Edmundston joue le rôle de centre de services régionaux pour l'ensemble du comté de Madawaska. Cette situation va durer.

La liste suivante décrit les services qui seraient offerts par la CR et le GNB.

- **Édifices municipaux :** Chaque quartier pourrait garder un édifice pour des réunions publiques et une proximité de services pour les résidents.
- **La protection policière :** La GRC continuerait de fournir ce service.
- **Protection contre les incendies :** Les trois brigades d'incendie demeureraient en place afin de répondre aux besoins de protection. Ils continueraient leur entente d'entraide mutuelle incluant la brigade du village de Lac Baker. De plus, le comité d'étude suggère que des bornes d'incendie sèches soient installées dans les DSL.
- **Collaboration régionale :** La Communauté rurale travaillerait en collaboration avec la Commission de Services Régionaux et les communautés qui l'entoure incluant, le village de Lac Baker, Fort Kent, Edmundston et le DSL de Saint-Jacques.
- **Routes :** Le Ministère des Transports et de l'Infrastructure (MTI) continuerait de faire l'entretien en été et en hiver des routes dans les anciens DSL ainsi que leur remise à neuf. La communauté rurale n'aurait qu'à continuer d'assumer la

responsabilité des routes dans les quatre villages, qui était déjà assumée par ceux-ci.

- **Un nouveau plan d'aménagement (de développement) pour tout le territoire de la communauté rurale serait mise en place :**
  - dans le respect de notre environnement naturel (eau, sol, climat, faune et flore),
  - afin de répondre aux besoins diversifiés d'habitation,
  - en vue d'assurer la localisation stratégique des activités économiques (commerce, industrie, agriculture, foresterie),
  - afin de permettre aux résidents de s'épanouir (loisirs, culture, patrimoine, tourisme), et
  - afin de maximiser l'utilisation des infrastructures déjà en place (eau, égouts, routes, parcs industriels) et à réduire les besoins de nouvelles infrastructures**.**
- **Plan de gestion et d'investissement dans nos biens communautaires:** On se doterait d'un plan de gestion et d'investissement (10% du budget de fonctionnement) dans nos biens communautaires afin d'assurer qu'ils soient en bonne condition et être en mesure de les remplacer, lorsque nécessaire.
- **Eau et égouts:** Les services d'eau et d'égouts continueraient d'être offerts dans les villages et seuls les résidents qui reçoivent ces services en paieront le coût (frais aux usagers et non le taux d'impôt foncier, utilisateurs-payeurs). Les résidents qui ne reçoivent pas ce service conserveraient leurs puits et leurs fosses septiques, et ne paieraient pas pour les services d'eau et égouts s'ils ne sont pas offerts.
- **Sports, loisirs et culture :** Parcs et terrains de jeux, aréna, terrains sportifs, sentiers, bibliothèque, centres communautaires et récréatifs

k. Arrêtés de la Communauté rurale

Le passage vers la nouvelle Communauté rurale doit se faire en évitant les problèmes administratifs et juridiques. C'est pourquoi le comité de travail propose que les arrêtés des villages continuent de s'appliquer dans leur village respectif et le nouveau conseil étudierait la pertinence et la nécessité de leur mise à jour et aussi de leur application uniforme sur le territoire.

l. *Personnel pour l'administration et la prestation des services, et la structure administrative*

Il est important de respecter les engagements des villages qui seraient dissous envers leurs 18 employés actuels. Il est recommandé que ces employés deviennent les employés de la nouvelle administration.

Dans le cadre de l'étude, les services de Pierre Bertrand, de Resources Humaines Municipales Inc. ont été retenus par le comité d'étude afin d'examiner l'organisation possible des ressources humaines au sein de la Communauté rurale.

Son rapport propose une structure administrative (organigramme, voir l'annexe 2), des descriptions de tâches pour chacun des postes qu'elle inclut et les échelles salariales qui s'y appliquent. Le tout en conformité avec les principes communs d'équité salariale et les normes du marché du secteur municipal.
Le rapport suggère l'embauche d'un Directeur général en 2017 dans une compétition ouverte au public. Ce poste comprendra, par intérim, le poste de Secrétaire/Trésorier(ière) de la Communauté rurale jusqu'à ce que ce poste soit comblé. Le Directeur général verra à une transition vers une nouvelle administration de la nouvelle Communauté rurale de Haut-Madawaska en utilisant ce rapport final du comité d'étude comme guide avec la flexibilité d'y apporter des changements en coopération avec le nouveau conseil. Les embauches dans les nouveaux postes se feront par le Directeur général et/ou Conseil au fur et à mesure que la Communauté rurale le considérera approprié. Il est recommandé d'embaucher le personnel actuel pour tous les postes sauf celui du Directeur général et du Trésorier(ière). Il est recommandé qu'aucune perte d'emploi ou réduction de salaire pour les employés présentement à l'embauche dans les 4 municipalités n'en découle.

Il est recommandé qu'une échelle salariale soit déterminée pour chaque poste. Le Directeur général et/ou le Conseil auront la discrétion de déterminer le salaire de chaque employé à l'embauche basé sur les qualifications de l'employé, mais en respectant l'échelle salariale actuelle. Aucun employé maintenant à l'emploi d'une des 4 municipalités ne devra recevoir moins que son salaire actuel. L'augmentation salariale se fera pour des raisons valables et/ou au fur et à mesure que l'employé acquiert les qualifications requises.

Les descriptions de tâches, en bref, sont les suivantes et s'appliquent à tous les postes à l'exception des postes de chef pompier qui, eux, sont volontaires ;

1. Directeur général – en charge de toute la Communauté rurale. Requiert un diplôme en administration publique ou l'équivalent avec 5 ans d'expérience.

2. Secrétaire de la Communauté rurale /Trésorier(ière) – en charge du secrétariat et de la trésorerie de la Communauté rurale. Requiert un diplôme en finance ou en comptabilité avec désignation CPA, CPA-CA, CPA-CGA ou CPA-CMA. L'expérience dans le domaine de la gestion des finances et comptabilité d'une municipalité serait favorable.

3. Coordonnateur des travaux publics et Service d'Incendie – en charge de tous les travaux publics, eaux et égouts ainsi que le service d'incendie. Il ou elle aura un certificat en Technologie Civile ou l'équivalent, de l'expérience dans le domaine municipal, provincial ou l'équivalent, préférablement cinq (5) ans dans la gestion d'infrastructures publiques. Il ou elle aura aussi une bonne connaissance des méthodes de gestion les plus récentes dans le domaine de la gestion des opérations municipales,

cinq ans d'expérience comme pompier préférablement à un niveau supérieur, avoir suivi des cours de formation pour les pompiers tel que recommandé par le Prévôt des incendies et avoir une connaissance du Code national sur les incendies, du Code national du bâtiment et de la loi sur la Prévention des incendies et ses modifications. Il ou elle aussi aura un diplôme de technicien civil ou plus ainsi que certification Niveau 1 en traitement d'eau et Niveau 1 dans la collecte d'eaux usées ou plus comme désignées par la Province.

4. Coordonnateur Loisirs et Immeubles – en charge de l'entretien de tous les immeubles incluant aréna, complexes, bâtiments, garages, etc. ainsi que du développement et de l'administration des loisirs. Requiert un diplôme collégial en loisirs.

5. Agent de développement économique, touristique et environnement – en charge de promouvoir et de développer la Communauté rurale sur le plan de la croissance économique et touristique. Requiert une formation postsecondaire dans une discipline connexe avec une bonne connaissance du marketing et de l'industrie touristique.

6. Assistant Secrétaire de la Communauté rurale /Trésorier(ière) – agit comme support au Secrétaire de la Communauté rurale/Trésorier(ière) dans toutes ses tâches. Requiert un diplôme universitaire en comptabilité, finance ou administration.

7. Contremaître Travaux Publics et/ou Eaux et Égouts – en charge de diriger les préposés aux travaux publics et accomplir le même travail qu'eux et en charge de diriger les préposés au système d'eau et d'égouts et accomplir le même travail qu'eux. Requiert un diplôme du secondaire et certification Niveau 1 dans le traitement d'eau et Niveau 1 dans la collecte d'eaux usées ou plus comme désignées par la Province. Le salaire de cet employé est payé en partie par les frais d'eau et d'égouts qui sont de l'ordre d'utilisateurs-payeurs.

8. Secrétaire-réceptionniste/Comptable – agit comme support au département des Finances et au bureau du secrétaire de la Communauté rurale. Requiert un diplôme du secondaire avec bonne connaissance en comptabilité, logiciel MS Office et bonne connaissance du français parlé et écrit et connaissance raisonnable de la langue anglaise.

9. Préposé Loisirs et Immeubles – agit comme journalier au département des loisirs et immeubles. Requiert un diplôme du secondaire avec une bonne santé physique.

10. Préposé Travaux Publics – agit comme journalier aux travaux publics. Requiert un diplôme du secondaire avec une bonne santé physique.

11. Préposé Eaux et Égouts – agit comme journalier au système d'eaux et d'égouts. Requiert un diplôme du secondaire plus certification Niveau 1 en traitement d'eau et Niveau 1 dans la collecte d'eaux usées ou plus comme désignées par la Province. Le salaire de cet employé est payé entièrement par les frais d'eau et d'égouts qui sont de l'ordre d'utilisateurs-payeurs.

m. Actifs et passifs et la répartition de ceux-ci

Les actifs actuels des collectivités participantes (bâtiments, équipements, etc.) seront transférés à la nouvelle Communauté rurale. Du côté des dettes actuelles, les propriétaires fonciers de chaque village dissous seraient responsables de payer les dettes que le village aura contractées avant le regroupement. Pour cette raison, entre autres, le taux de taxation continuera de varier d'une collectivité à l'autre. Les fonds de réserve (épargnes) des quatre villages seraient attribués uniquement au territoire des quatre anciennes municipalités. Les contributions au fonds de réserve par les propriétaires fonciers de la nouvelle communauté rurale seraient attribuées à tout le territoire.

n. Dispositions pour les propriétaires de résidences secondaires

Le Haut-Madawaska est depuis de nombreuses années le centre de villégiature de la région. La beauté de ses lacs a attiré plusieurs investisseurs qui ont choisi ces beaux paysages pour construire leur résidence secondaire. Cette activité a grandement bénéficié en particulier au DSL de Saint-François où on y retrouve environ 110 chalets.

Les 110 chalets au sein du DSL de Saint-François ont une valeur combinée d'environ 4 M$ ce qui représente près de 9% de l'assiette fiscale du DSL. Si ces ménages comptent en moyenne 3,3 personnes, cela représente environ 360 personnes de plus à vivre et à contribuer pendant une partie de l'année dans la communauté.

Cette situation a amené le comité d'étude à recommander certaines dispositions s'appliquant spécifiquement aux ménages propriétaires d'une résidence secondaire dans le Haut-Madawaska.

Il propose 2 dispositions pour ses « résidents secondaires» :

1. Le conseil de la Communauté rurale devrait donner aux résidents secondaires l'opportunité de siéger sur les comités d'intérêts de la Communauté rurale. Certains de ces non-résidents sont déjà impliqués dans des comités de citoyens, par exemple des comités pour la protection de l'environnement;
2. Le conseil de la Communauté rurale devrait appuyer le regroupement des propriétaires de résidences secondaires dans leur démarche d'obtenir le droit de vote auprès des instances provinciales.

o. Projections budgétaires (fonds général) - les dépenses et revenus annuels, et les taux d'impôt foncier annuels (2018-2027).

Les données suivantes ont été utilisées dans la préparation des projections budgétaires 2018-2027 avec le regroupement en Communauté rurale:

- Augmentation des assiettes fiscales d'entre 0% et 3.53% (selon la moyenne annuelle des cinq dernières années);
- Maintien des mêmes revenus non fiscaux;
- Même subvention de financement et de péréquation communautaire qu'en 2016;
- Inflation/augmentation des dépenses entre 1% et 3.84% (selon la moyenne annuelle des cinq dernières années) incluant les dépenses salariales;
- Plan de financement minimal annuel de 10% du budget d'opération pour la gestion des actifs;
- Remboursement des dettes des villages;
- Pas de nouvelle dette;
- Les revenus et dépenses pour les services du fonds général et non des services d'eau et d'égouts;
- Les services d'eau et d'égouts sont payés par les frais d'eau et/ou d'égouts et seuls les résidents qui reçoivent ces services en paieront le coût (frais aux usagers, utilisateurs-payeurs). Ils sont compris dans les budgets d'eau et d'égouts qui sont indépendants du budget pour les services généraux qui ne font pas partie des prévisions budgétaires de ce rapport d'étude de faisabilité car ces services sont utilisateurs-payeurs seulement.
- Réduction annuelle nette de certaines dépenses (fonds général seulement et non d'eau et d'égouts) qui seraient encourues avec le statu quo pour les services administratifs, débutant avec une réduction nette de 30% ou de presque 145 000 $ en 2018 jusqu'à une réduction de 55% nette ou de plus de 317 000$ en 2027.

Le tableau suivant démontre que les recettes sont projetées à augmenter de 3,6 M$ en 2018 à 4,3 M$ en 2027 avec une plus grande proportion venant des impôts fonciers. Pour un tableau plus détaillé, voir l'annexe 8.

Communauté rurale du Haut-Madawaska				
Recettes projetées (fonds general)	**2018**		**2027**	
Impôt foncier	3 013 750 $	83,8%	3 637 739 $	85,5%
Subvention de financement et de péréquation communautaire	218 210 $	6,1%	218 210 $	5,1%
Revenus non-fiscaux				
Services rendus à d'autres gouvernements	15 631 $	0,4%	15 631 $	0,4%
Vente de services	180 901 $	5,0%	211 759 $	5,0%
Autres revenus - propres sources	168 849 $	4,7%	168 849 $	4,0%
Total des recettes projetées	**3 597 341 $**	**100,0%**	**4 252 188 $**	**100,0%**
Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux				

Le tableau suivant démontre que les dépenses sont projetées à augmenter de 3,6 M$ en 2018 à 4,3 M$ en 2027. La réduction des dépenses d'administration générale avec le regroupement permettrait de mieux absorber les dépenses additionnelles pour les

autres services de police, d'incendies, de transports, de loisirs, etc. Pour un tableau plus détaillé, voir l'annexe 9.

Communauté rurale du Haut-Madawaska						
Dépenses projetées (fonds général)	**2018**			**2027**		
Administration générale	678,241 $	**18.9%**		678,316 $	**16.0%**	
Coûts reliés à l'évaluation des propriétés	51,272 $	**1.4%**		59,191 $	**1.4%**	
Police	665,710 $	**18.5%**		848,510 $	**20.0%**	
Mesures d'urgence	3,710 $	**0.1%**		4,832 $	**0.1%**	
Protection contre les incendies	506,796 $	**14.1%**		629,690 $	**14.8%**	
Contrôle des animaux	6,653 $	**0.2%**		8,679 $	**0.2%**	
Transports - entretien des routes été et hiver et remise à neuf des routes (villages)	374,615 $	**10.4%**		461,560 $	**10.9%**	
Lumières de rues	67,908 $	**1.9%**		84,079 $	**2.0%**	
Urbanisme, mise en valeur du territoire, tourisme	151,111 $	**4.2%**		194,818 $	**4.6%**	
Récréatifs et culturels	478,774 $	**13.3%**		577,591 $	**13.6%**	
Gestion des déchets solides (collecte, recyclage et enfouissement)	210,826 $	**5.9%**		269,632 $	**6.3%**	
Service de la dette et frais bancaires	246,014 $	**6.8%**	**11,1%**	92,325 $	**2.2%**	**10,3%**
Transferts (fonds de réserve d'immobilisation et de fonctionnement) et Investissement en immobilisations	155,712 $	**4.3%**		343,235 $	**8.1%**	
Total des dépenses	**3,597,341 $**	**100,0%**		**4,252,188 $**	**100,0%**	
Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux						

Le tableau suivant démontre que certaines dépenses peuvent être réduites en éliminant le dédoublement inutile et improductif de services administratifs. Il est prévu que les dépenses pourraient être réduites de 145 000 $ en 2018 jusqu'à 317 000 $ en 2027. Pour un tableau plus détaillé, voir l'annexe 10.

Réduction de certaines dépenses (fonds général) - 2018-2026			
	2018	**2027**	**Total 2018 à 2027**
Services législatifs (conseil)	25 700 $	57 900 $	**367 700 $**
Administration (incluant administration des DSL)	78 897 $	167 566 $	**1 101 534 $**
Gestion des finances	8 900 $	20 300 $	**128 300 $**
Véfication externe	31 300 $	70 800 $	**448 100 $**
Total	**144 797 $**	**316 566 $**	**2 045 634 $**
Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux			

<u>Différence entre les taux statu quo versus regroupement</u>

Les projections budgétaires prévoient de moins grandes augmentations des taux de taxe pour les propriétés avec le regroupement que sans regroupement.

- Aucun village et DSL ne verrait son taux de taxe pour les propriétés augmenter davantage avec le regroupement que sans regroupement.
- Les taux demeureraient différents.

- Les taux augmenteraient de 1 cent par année dans les villages et de 0,5 cent par année dans les DSL pendant 10 ans.
- Des changements importants aux revenus et aux dépenses projetés pourraient influencer les taux de taxe pour les propriétés à la hausse ou à la baisse.

Voir les tableaux suivants. Pour des tableaux plus détaillés, voir les annexes.

Différence entre les projections des taux d'impôt foncier (fonds général) pour les résidences occupées par le propriétaire sans regroupement versus avec regroupement

	Taux	Taux prévu – 2027		
Villages/DSL	**2016**	**Sans regroup.**	**Avec regroup.**	**Économies avec regroup.**
Baker Brook	1.60	2.09	**1.70**	**-0.39**
Clair	1.24	1.54	**1.34**	**-0.20**
Saint-François de Madawaska	1.57	1.75	**1.67**	**-0.08**
Saint-Hilaire	1.34	1.47	**1.44**	**-0.03**
DSL de Baker Brook	1.06	1.13	**1.11**	**-0.02**
DSL de Clair	0.97	1.03	**1.02**	**-0.01**
DSL de Lac Baker	0.99	1.10	**1.04**	**-0.06**
DSL de Saint-François	1.26	1.46	**1.31**	**-0.15**
DSL de Saint-Hilaire	0.97	1.05	**1.02**	**-0.03**
DSL de Madawaska	1.00	1.07	**1.05**	**-0.02**

Différence entre les projections des taux d'impôt foncier (fonds général) pour les propriétés non résidentiels (entreprise) sans regroupement versus avec regroupement

	Taux	Taux prévu – 2027		
Villages/DSL	**2016**	**Sans regroup.**	**Avec regroup.**	**Économies avec regroup.**
Baker Brook	2.40	3.135	**2.55**	**-0.585**
Clair	1.86	2.31	**2.01**	**-0.30**
Saint-François de Madawaska	2.355	2.625	**2.505**	**-0.12**
Saint-Hilaire	2.01	2.205	**2.16**	**-0.045**
DSL de Baker Brook	1.59	1.695	**1.665**	**-0.03**
DSL de Clair	1.455	1.545	**1.53**	**-0.015**
DSL de Lac Baker	1.485	1.65	**1.56**	**-0.09**
DSL de Saint-François	1.89	2.19	**1.965**	**-0.225**
DSL de Saint-Hilaire	1.455	1.575	**1.53**	**-0.045**
DSL de Madawaska	1.50	1.605	**1.575**	**-0.03**

Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux
Note : Chaque cent au taux de taxe pour une propriété d'une valeur de 100 000 $ équivaut à 10 $ par année à la facture de taxe.

Le conseil de la communauté rurale devra être efficace dans l'utilisation des ressources financières disponibles pour répondre aux besoins des communautés participantes dans le cadre de son processus budgétaire et de fixation des taux de taxes de propriétés. Les décisions du conseil concernant l'augmentation des taux de taxe pour les propriétés sont influencées par les facteurs suivants :

- l'augmentation ou la diminution des coûts des services, l'amélioration aux services existants, l'ajout de nouveaux services,

- les formules de partage des coûts des services fournis par la Commission de services régionaux,
- l'augmentation de l'assiette fiscale,
- l'accès aux subventions gouvernementales,
- les fonds de réserve (épargnes),
- la croissance ou la décroissance de la population et des entreprises, et
- la capacité de payer des payeurs de taxes de propriétés.

Subvention de financement et péréquation communautaire

Les projections budgétaires incluent une subvention de financement et péréquation communautaire annuelle qui représenterait un montant équivalent à la somme des subventions de financement et péréquation communautaire accordées aux quatre villages et aux six DSL en 2016, soit 218 210 $.

Terres agricoles - Aucune terre agricole inscrite au Plan d'identification des terres agricoles (PITA) ne ferait l'objet d'une augmentation de l'impôt foncier avec la création de la Communauté rurale proposée.

Réévaluation des propriétés au sein des villages et des DSL

Services Nouveau-Brunswick (SNB) continuerait d'assumer la responsabilité de l'évaluation des propriétés selon la valeur du marché. De plus, les propriétés continueraient d'être évaluées différemment d'un endroit à l'autre. Le fait de se retrouver dans la Communauté rurale n'occasionnerait pas en soi une augmentation de l'évaluation des propriétés. Le tableau à la droite présente le calendrier de réévaluation des propriétés au sein des villages et DSL du Haut-Madawaska par SNB. Cette réévaluation est réalisée environ tous les dix ans.

Calendrier de réévaluation des propriétés par SNB		
Villages/DSL	**2014**	**2015**
Baker-Brook		✓
Clair		✓
Saint-François		✓
Saint-Hilaire	✓	
DSL de Baker-Brook		✓
DSL de Clair		✓
DSL de Lac Baker		✓
DSL de Saint-François		✓
DSL de Saint-Hilaire		✓
DSL de Madawaska - # 1	✓	
DSL de Madawaska - # 2		✓

Il est important de noter qu'une augmentation de la valeur d'une propriété a davantage un effet sur la facture d'impôt foncier que l'augmentation du taux d'impôt foncier. Par exemple, une augmentation de 5% de la valeur d'une propriété dans le village de Baker-Brook occasionnerait une augmentation de 57 $ à la facture d'impôt foncier pour une propriété avec une valeur moyenne de 71 400 $. Par contre, il faudrait augmenter le taux d'impôt foncier d'un montant de 8 cents pour occasionner la même augmentation à la facture d'impôt foncier. Voir le tableau suivant.

Effet de l'augmentation de la valeur d'une propriété sur la facture – 2016				
Village/DSL	**Taux d'impôt foncier 2016**	**Valeur moyenne d'une propriété résidentielle occupée par le propriétaire - 2016**	**Répercussion d'une augmentation de 5% de la valeur d'une propriété sur la facture d'impôt foncier pour une propriété résidentielle d'une valeur moyenne**	**Augmentation nécessaire au taux d'impôt foncier pour augmenter la facture du même montant**
Clair	1.24	94 800 $	59 $	0.06 $
Baker-Brook	1.60	71 400 $	57 $	0.08 $
Saint-Hilaire	1.34	96 600 $	65 $	0.07 $
Saint-François	1.57	60 600 $	48 $	0.08 $
DSL de Lac Baker	0.99	77 800 $	39 $	0.05 $
DSL de Clair	0.97	89 300 $	43 $	0.05 $
DSL de Baker-Brook	1.06	60 400 $	32 $	0.05 $
DSL de Saint-Hilaire	0.97	104 200 $	51 $	0.05 $
DSL de Saint-François	1.26	68 000 $	43 $	0.06 $
DSL de Madawaska	1.00	30 700 $	15 $	0.05 $
Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux				

Fonds de la taxe sur l'essence (FTE)

Les quatre villages (avec une population de 2 120) recevront une contribution de 794 111 $ (moyenne de 159 000 $/année) pendant la phase 2014-2018 du Fonds de la taxe sur l'essence. Non seulement la Communauté rurale hériterait-elle de cette contribution, mais elle pourrait aussi recevoir une contribution additionnelle à partir de la partie du fonds dédiée aux régions non incorporées de la province pendant cette période.

De plus, à partir de la prochaine phase du fonds (2019-2023), la Communauté rurale serait éligible à une contribution annuelle d'environ 120 000 $ (estimée à 70 $ par habitant, advenant que la population des DSL demeure la même (1 709)) supplémentaires à celle déjà attribuée aux quatre municipalités à partir de 2019.

Afin de bénéficier du FTE (et d'avoir accès à d'autres subventions gouvernementales), le conseil de la communauté rurale devra se doter d'un plan de gestion des actifs. Le conseil devra, avec ses employés, des experts conseils et avec la participation des résidents et les organismes communautaires de toutes les communautés participantes, évaluer les besoins de remise à neuf/réhabilitation, de remplacement, de mise au rebut, et/ou d'agrandissement et de choisir les projets qui seraient entrepris avec les argents reçus du FTE dans la communauté rurale.

Il est aussi important de noter que la communauté rurale pourrait partager son allocation avec des organismes à but lucratif, à but non lucratif ou non gouvernemental.

p. Avantages et inconvénients du regroupement proposé par rapport au maintien de la situation actuelle

Selon le comité d'étude, les avantages sont nombreux et ils compensent pleinement pour les inconvénients. Les principaux avantages se résument aux éléments suivants :

Financier:

- Économies moyennes de 205 000 $ par année en regroupant les quatre administrations municipales et les DSL.
- Gain de 120 000 $ par année du Fonds de la taxe sur l'essence que les DSL ne reçoivent pas présentement.
- Investissement (10% du budget de fonctionnement) dans nos biens communautaires.
- Limiter les hausses de taxes foncières pour les propriétés.

Politique

- Devenir la troisième plus grande municipalité/communauté rurale de la région. avec une population de 3 987 habitants et une assiette fiscale de 264 millions de dollars.
- Plus grand pouvoir politique et économique.
- Se doter d'un conseil municipal au service de toutes nos communautés participantes.
- Permettre à tous nos citoyens de participer aux décisions qui les touchent.

Services:

- Bénéficier d'une équipe d'employés dévoués au service de toutes nos communautés.
- Pouvoir en faire davantage avec notre équipe de 18 employés en réduisant la duplication de tâches administratives.
- Se doter de nouveaux plans modernes pour l'aménagement de notre territoire, les mesures d'urgence, et la gestion de nos biens publics pour les maintenir en bonne condition.

Social:

- Mieux appuyer nos organismes communautaires (p. ex : prêt ou location d'installations, de locaux et d'équipements; promotion de leurs activités; accompagnement par l'équipe du personnel; subventions; forum d'entraide; reconnaissance, recrutement et formation des bénévoles).
- Protéger et améliorer les installations communautaires bâties grâce au bénévolat, comme les centres communautaires, les parcs et les terrains de jeux.

Économique:

- Appuyer et travailler avec la Chambre de commerce et La Société culturelle de Saint-François Inc. à la réalisation de leurs missions.
- Favoriser la croissance et la prospérité de nos entreprises.
- Promouvoir le développement économique et social du Haut-Madawaska, incluant de rendre le Haut-Madawaska plus attrayant pour les jeunes ménages et

travailleurs et assurer que nos jeunes aient envie de rester chez nous ou d'y revenir pour fonder une famille.

Environnemental:

- Un nouveau plan de développement pour tout le territoire de la communauté rurale serait mise en place.
    - Dans le respect de notre environnement naturel (forêts, terres agricoles, espaces verts, lacs, rivières/ruisseaux, faune, flore, eau potable).
    - Afin de protéger le caractère tranquille de nos communautés participantes ainsi que nos habitudes de vie rurale.

Du côté des inconvénients, le regroupement implique les éléments suivants :

- Une période d'adaptation liée à la transition vers la Communauté rurale.

4. Participation des résidents à la consultation publique

a. Activités – processus (document d'information, sessions d'information, etc.)

À la fin juin 2016, un dépliant d'information a été distribué à tous les logements des collectivités participantes afin de partager le projet de regroupement et d'inviter les résidents à participer à deux rencontres de consultation publique pour se renseigner davantage, obtenir des réponses à leurs questions et partager leurs commentaires et suggestions. Les deux rencontres ont été tenues au village de Saint-Hilaire ainsi qu'au village de Saint-François les 27 et 28 juin 2016.

b. Résultats (participation, points de vue exprimée)

Un nombre approximatif de 100 résidants participèrent aux deux rencontres, auxquels ils reçurent une présentation du projet qui fut suivie d'une période de questions-réponses.

La majorité des points de vue exprimés ont permis de valider les principaux avantages du regroupement proposé, entre autres, d'enrichir notre vie démocratique, de nous doter d'une structure de gestion moderne, d'offrir des services de meilleure qualité, d'attirer des jeunes familles et des travailleurs, de favoriser la croissance de nos entreprises, de limiter les hausses de taxes foncières, d'accroître l'accès aux subventions gouvernementales, et d'assurer la gestion de nos actifs/biens publics. D'autres participants partagèrent des préoccupations, surtout d'ordre financières.

Plusieurs jeunes adultes ont partagé leur intérêt à l'effet de s'engager à bâtir un avenir meilleur pour le Haut-Madawaska avec les moyens politiques et financiers que procurerait une communauté rurale. Des personnes plus âgées ont partagé le désir de passer le flambeau aux plus jeunes pour bâtir l'avenir qu'ils souhaitent.

5. Conclusion et recommandation

Le comité d'étude recommande à la population de donner son appui au regroupement des quatre villages et six DSL en Communauté rurale. Il s'agit selon nous de la meilleure option de gouvernance locale pour permettre à la communauté du Haut-Madawaska d'offrir des services modernes, de développer une communauté attrayante pour tous les citoyens et citoyennes et d'assurer sa prospérité à long terme.

Annexe 1 – Carte des limites territoriales

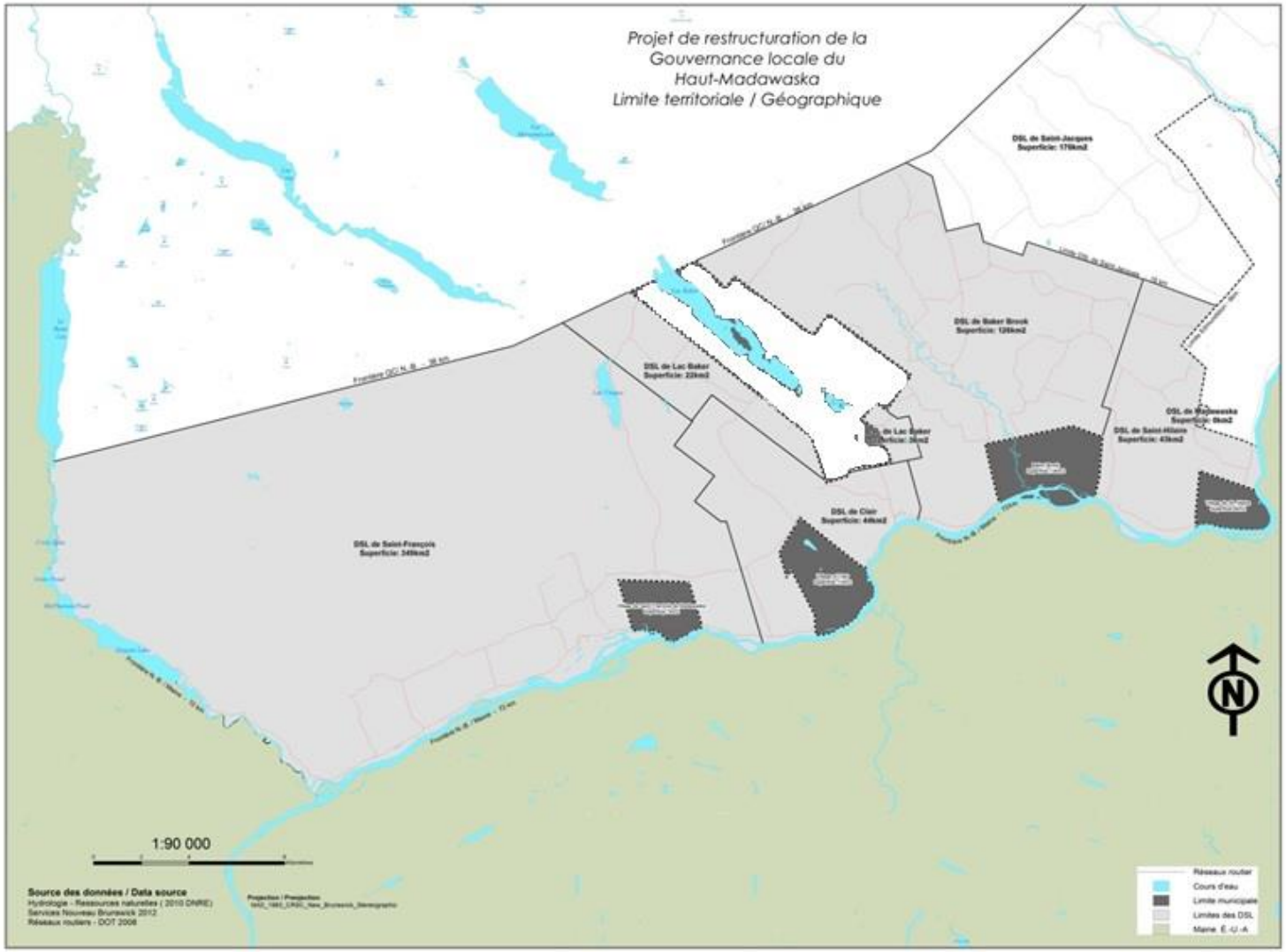

Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux

Annexe 2 – Employés(es) municipaux – Organigramme

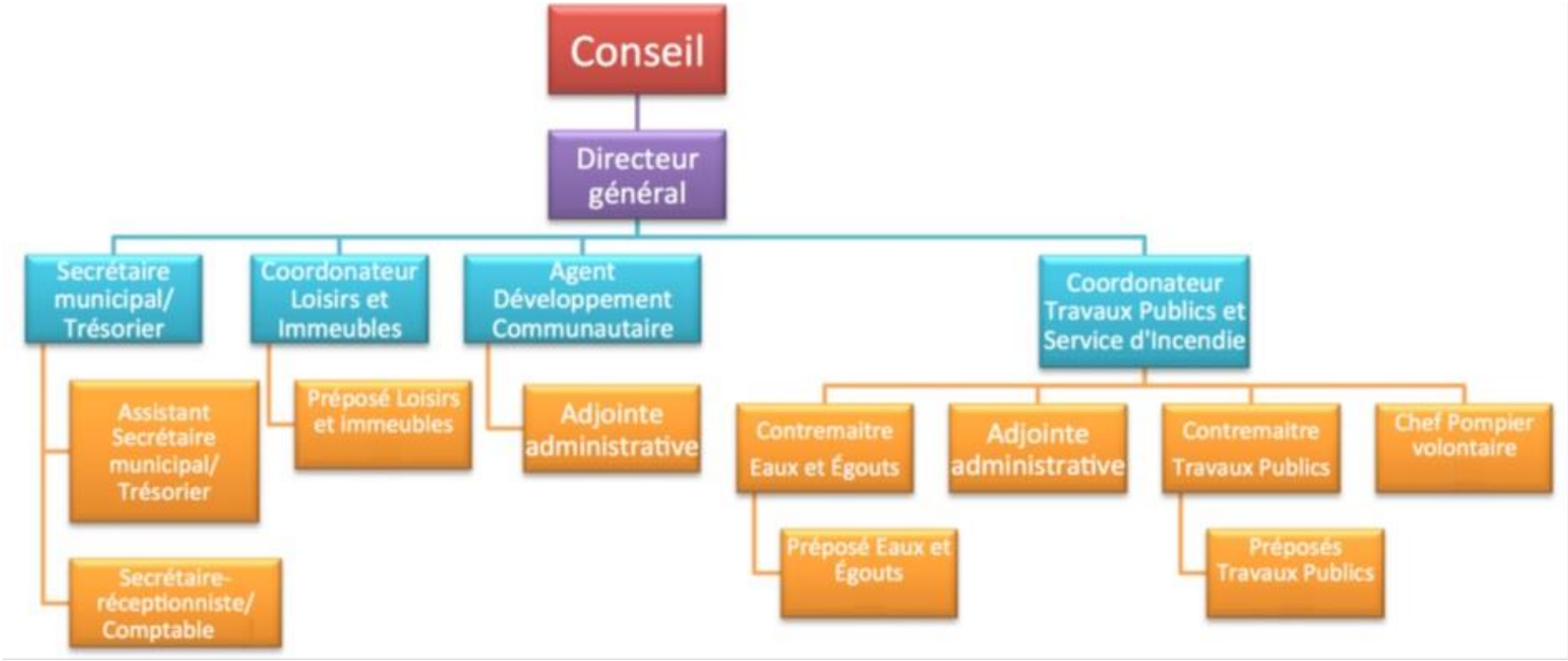

Source : Pierre Bertrand, de Resources Humaines Municipales Inc.

Annexe 3 – Projections budgétaires – Croissances de l'assiette fiscale selon la collectivité, 2011-2016

	Baker-Brook			Clair			Saint-François			Saint-Hilaire		
		Croissance			Croissance			Croissance			Croissance	
Année	Assiette Fiscale	$	%	Assiette Fiscale	$	%	Assiette Fiscale	$	%	Assiette Fiscale	$	%
2011	22 960 350 $			46 064 019 $			35 659 100 $			22 824 800 $		
2012	23 232 200 $	271 850 $	1%	45 628 069 $	- 435 950 $	-1%	35 377 750 $	- 281 350 $	-1%	22 946 500 $	121 700 $	1%
2013	23 706 800 $	474 600 $	2%	69 811 281 $	24 183 212 $	53%	35 258 950 $	- 118 800 $	0%	22 935 050 $	- 11 450 $	0%
2014	24 160 400 $	453 600 $	2%	71 078 295 $	1 267 014 $	2%	32 770 700 $	- 2 488 250 $	-7%	22 912 150 $	- 22 900 $	0%
2015	23 720 650 $	- 439 750 $	-2%	72 584 800 $	1 506 505 $	2%	32 816 100 $	45 400 $	0%	23 302 250 $	390 100 $	2%
2016	24 007 200 $	286 550 $	1%	74 989 200 $	2 404 400 $	3%	32 961 550 $	145 450 $	0%	25 990 800 $	2 688 550 $	12%
Moyenne			1%			12%			-2%			3%

	DSL de Baker-Brook			DSL de Clair			DSL de Lac Baker			DSL de Saint-François			DSL de Saint-Hilaire			DSL de Madawaska		
		Croissance			Croissance			Croissance			Croissance			Croissance			Croissance	
Année	Assiette Fiscale	$	%	Assiette Fiscale	$	%	Assiette Fiscale	$	%	Assiette Fiscale	$	%	Assiette Fiscale	$	%	Assiette Fiscale	$	%
2011	9 983 050 $			10 509 250 $			1 132 700 $			41 996 700 $			19 403 350 $			1 775 000 $		
2012	10 218 850 $	235 800 $	2%	10 645 100 $	135 850 $	1%	1 008 900 $	- 123 800 $	-11%	43 686 500 $	1 689 800 $	4%	20 090 000 $	686 650 $	4%	1 776 400 $	1 400 $	0%
2013	10 184 550 $	- 34 300 $	0%	12 188 350 $	1 543 250 $	14%	1 039 400 $	30 500 $	3%	44 611 250 $	924 750 $	2%	20 319 800 $	229 800 $	1%	1 552 700 $	- 223 700 $	-13%
2014	10 239 550 $	55 000 $	1%	12 525 200 $	336 850 $	3%	1 039 450 $	50 $	0%	45 308 050 $	696 800 $	2%	21 364 900 $	1 045 100 $	5%	1 552 800 $	100 $	0%
2015	10 302 050 $	62 500 $	1%	12 640 500 $	115 300 $	1%	1 045 500 $	6 050 $	1%	45 842 550 $	534 500 $	1%	21 969 250 $	604 350 $	3%	1 553 950 $	1 150 $	0%
2016	11 156 950 $	854 900 $	8%	12 607 100 $	- 33 400 $	0%	1 305 650 $	260 150 $	25%	46 538 350 $	695 800 $	2%	23 071 400 $	1 102 150 $	5%	1 565 400 $	11 450 $	1%
Moyenne			2%			4%			4%			2%			4%			-2%

Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux

Annexe 4 – Projections budgétaires – Assiettes fiscales par type de propriété selon la collectivité, 2016

2016	Baker-Brook	%	Clair	%	Saint-François	%	Saint-Hilaire	%
Évaluation résidentielle - occupé	10 640 000 $	44.3%	21 421 600 $	28.6%	9 397 000 $	28.5%	6 761 700 $	26.0%
Évaluation résidentielle - non-occupé - chalets	$	0.0%	$	0.0%	9 100 $	0.0%	34 600 $	0.1%
Évaluation résidentielle - non-occupé - autres	7 339 000 $	30.6%	13 162 400 $	17.6%	8 770 400 $	26.6%	1 791 200 $	6.9%
Total évaluation résidentielle générale	**17 979 000 $**		**34 584 000 $**		**18 176 500 $**		**8 587 500 $**	
Total évaluation non-résidentielle générale	4 018 800 $		26 936 800 $		9 856 700 $		11 602 200 $	
Total évaluation non-résidentielle générale X 1.5	**6 028 200 $**	25.1%	**40 405 200 $**	53.9%	**14 785 050 $**	44.9%	**17 403 300 $**	67.0%
Total assiette fiscale municipale	**24 007 200 $**		**74 989 200 $**		**32 961 550 $**		**25 990 800 $**	

2016	DSL de Baker-Brook	%	DSL de Clair	%	DSL de Lac Baker	%	DSL de Saint-François	%	DSL de Saint-Hilaire	%	DSL de Madawaska	%	Haut-Madawaska	%
Évaluation résidentielle - occupé	6 035 910 $	54.1%	7 186 047 $	57.0%	466 600 $	35.7%	17 870 726 $	38.4%	18 451 800 $	80.0%	$	0.0%	98 231 383 $	38.6%
Évaluation résidentielle - non-occupé - chalets	334 709 $	3.0%	50 428 $	0.4%	71 600 $	5.5%	4 048 836 $	8.7%	184 500 $	0.8%	11 100 $	0.7%	4 744 873 $	1.9%
Évaluation résidentielle - non-occupé - autres	4 529 722 $	40.6%	4 235 986 $	33.6%	702 800 $	53.8%	23 688 020 $	50.9%	3 738 800 $	16.2%	1 554 300 $	99.3%	69 512 627 $	27.3%
Total évaluation résidentielle générale	**10 900 340 $**		**11 472 461 $**		**1 241 000 $**		**45 607 583 $**		**22 375 100 $**		**1 565 400 $**		**172 488 884 $**	
Total évaluation non-résidentielle générale	171 073 $		756 426 $		43 100 $		620 511 $		464 200 $		$		54 469 811 $	
Total évaluation non-résidentielle générale X 1.5	256 610 $	2.3%	1 134 639 $	9.0%	**64 650 $**	5.0%	930 767 $	2.0%	**696 300 $**	3.0%	**$**	0.0%	**81 704 716 $**	32.1%
Total assiette fiscale municipale	**11 156 950 $**		**12 607 100 $**		**1 305 650 $**		**46 538 350 $**		**23 071 400 $**		**1 565 400 $**		**254 193 600 $**	

Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux

Annexe 5 – Projections budgétaires – Plan de dépenses en immobilisation, Fonds spéciaux, 2014-2018

Projet	Baker Brook	Clair	Saint-Francois	Saint-Hillaire
Reconstruction de troncons de rue Michaud	$ 142,832			
Remplacement d'une section d'aqueduc	$ 15,000			
Station de pompage - Lac de recharge	$ 31,029			
Programme Scada	$ 14,600			
Débimètre à la lagune	$ 20,000			
Champs de captage	$ 30,000			
Réfection eau, égout sanitaire et égout pluvial - rue Principale		$ 4,085,503		
Re-surfacage de chemin et refaire ponceaux				
Isolation de la chambre des joueurs(aréna)			$ 20,471	
Désumidificateur			$ 25,444	
Resurfacage de la rue Caron			$ 4,005	
Réfection de la rue Lebel			$ 109,517	
Réfection de la rue Commerciale			$ 41,113	
Réfection eau, égout sanitaire et égout pluvial - rue de la Montagne à la rue Frontière			$ 68,187	
Piste cyclable				$ 163,149
Total	**$ 253,461**	**$ 4,085,503**	**$ 268,737**	**$ 163,149**
Source de fonds				
L'entente FTE - 2014-2018	$ 203,930	$ 298,750	$ 185,805	$ 105,626
L'entente FTE - 2010-2013	$ 49,531		$ 3,851	
L'entente FTE - 2005-2009				$ 2,523
Chantier Canada		$ 2,723,668	$ 45,478	
Fond de réserve en capital				$ 30,000
Fonds de Fonctionnement			$ 10,894	
Emprunts à long terme		$ 1,063,085	$ 22,709	$ 25,000
Total	**$ 253,461**	**$ 4,085,503**	**$ 268,737**	**$ 163,149**

Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux

Annexe 6 – Projections budgétaires : subventions, 2005-2016

Subvention sans condition / Subvention de financement communautaire et de péréquation												
	Baker-Brook			Clair			Saint-François			Saint-Hilaire		
Année	$	Budget Total	% du budget total	$	Budget Total	% du budget total	$	Budget Total	% du budget total	$	Budget Total	% du budget total
2005	65 218 $	414 654 $	15.7%	75 673 $	639 662 $	11.8%	54 447 $	958 291 $	5.7%	14 081 $	245 656 $	5.7%
2006	65 321 $	423 985 $	15.4%	75 673 $	686 017 $	11.0%	54 447 $	993 547 $	5.5%	14 081 $	262 640 $	5.4%
2007	66 627 $	430 739 $	15.5%	77 186 $	695 910 $	11.1%	55 536 $	1 042 718 $	5.3%	14 363 $	257 663 $	5.6%
2008	67 960 $	441 472 $	15.4%	78 730 $	713 499 $	11.0%	56 647 $	731 603 $	7.7%	14 650 $	276 721 $	5.3%
2009	67 960 $	433 425 $	15.7%	78 730 $	724 457 $	10.9%	56 647 $	809 926 $	7.0%	14 650 $	274 798 $	5.3%
2010	67 960 $	442 997 $	15.3%	78 730 $	818 144 $	9.6%	56 647 $	783 750 $	7.2%	14 650 $	288 279 $	5.1%
2011	67 280 $	440 359 $	15.3%	77 973 $	956 320 $	8.2%	56 081 $	863 318 $	6.5%	14 503 $	284 459 $	5.1%
2012	65 935 $	461 279 $	14.3%	76 384 $	996 354 $	7.7%	54 959 $	839 131 $	6.5%	14 213 $	324 392 $	4.4%
2013	81 869 $	477 400 $	17.1%	56 560 $	1 106 080 $	5.1%	62 772 $	873 935 $	7.2%	33 751 $	354 732 $	9.5%
2014	99 373 $	499 239 $	19.9%	52 503 $	1 117 288 $	4.7%	29 390 $	869 702 $	3.4%	5 474 $	344 495 $	1.6%
2015	127 686 $	551 140 $	23.2%	41 408 $	1 198 818 $	3.5%	21 670 $	840 250 $	2.6%	997 $	376 210 $	0.3%
2016	122 578 $	585 858 $	20.9%	42 880 $	1 190 827 $	3.6%	22 756 $	831 507 $	2.7%	983 $	359 028 $	0.3%

Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux

Annexe 7 – Projections budgétaires : investissement annuel en infrastructure (fonds général), 2016-2027

Investissement en Infrastructure Annuel												
	Baker-Brook		Clair		Saint-François		Saint-Hilaire		DSL Combiné		Communauté rurale du Haut-Madawaska (2018-	
Année	$	% du budget total	$	% du budget total	$	% du budget total	$	% du budget total	$	% du budget total	$	% du budget total
2016	43 524 $	7%	101 800 $	9%	99 807 $	12%	$	0%	$	0%	245 131 $	7%
2017	77 565 $	13%	221 750 $	17%	100 004 $	12%	11 566 $	3%	17 404 $	3%	428 289 $	11%
2018	62 443 $	10%	121 000 $	10%	123 571 $	14%	39 000 $	10%	42 740 $	5%	401 726 $	11%
2019	61 184 $	10%	124 600 $	10%	116 481 $	13%	42 000 $	10%	45 190 $	6%	396 254 $	11%
2020	62 227 $	10%	128 900 $	10%	109 088 $	13%	42 500 $	10%	58 450 $	7%	402 147 $	11%
2021	64 580 $	10%	133 980 $	10%	101 639 $	12%	43 000 $	10%	65 690 $	7%	408 145 $	11%
2022	70 060 $	10%	142 200 $	10%	94 075 $	11%	43 700 $	10%	68 970 $	8%	411 901 $	11%
2023	68 275 $	10%	141 200 $	10%	90 891 $	10%	44 100 $	10%	77 260 $	8%	415 461 $	11%
2024	70 431 $	10%	147 400 $	10%	91 781 $	10%	44 500 $	10%	80 550 $	8%	419 474 $	10%
2025	73 000 $	10%	151 600 $	10%	92 725 $	10%	45 000 $	10%	88 350 $	9%	422 383 $	10%
2026	75 000 $	10%	156 600 $	10%	93 725 $	10%	45 500 $	10%	91 230 $	9%	422 231 $	10%
2027	79 000 $	10%	161 600 $	10%	92 725 $	10%	45 900 $	10%	90 300 $	8%	435 560 $	10%

Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux

Annexe 8 – Projections budgétaires : revenus projetés (fonds général) pour la nouvelle communauté du Haut-Madawaska 2018-2027

	Avant le regroupement	Communauté rurale du Haut-Madawaska									
Revenus projetés	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**	**2027**
Impot foncier	2 951 760 $	3 013 750 $	3 077 114 $	3 141 887 $	3 208 101 $	3 275 794 $	3 345 001 $	3 415 760 $	3 488 109 $	3 562 089 $	3 637 739 $
Subvention de financement et de péréquation communautaire	218 210 $	218 210 $	218 210 $	218 210 $	218 210 $	218 210 $	218 210 $	218 210 $	218 210 $	218 210 $	218 210 $
Revenus non-fiscaux											
Services rendus à d'autres gouvernements	276 235 $	15 631 $	15 631 $	15 631 $	15 631 $	15 631 $	15 631 $	15 631 $	15 631 $	15 631 $	15 631 $
Vente de services	143 132 $	180 901 $	183 905 $	187 007 $	190 211 $	193 520 $	196 937 $	200 465 $	204 109 $	207 873 $	211 759 $
Autres revenus - propres sources	168 849 $	168 849 $	168 849 $	168 849 $	168 849 $	168 849 $	168 849 $	168 849 $	168 849 $	168 849 $	168 849 $
Surplus d'avant dernière année	158 870 $	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Total des revenus projetés	**3 917 056 $**	**3 597 341 $**	**3 663 710 $**	**3 731 584 $**	**3 801 002 $**	**3 872 004 $**	**3 944 628 $**	**4 018 915 $**	**4 094 909 $**	**4 172 652 $**	**4 252 188 $**

Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux

Annexe 9 – Projections budgétaires : dépenses projetées (fonds général) pour la nouvelle communauté du Haut-Madawaska 2018-2027

	Avant le regroupement	Communauté rurale du Haut-Madawaska									
Dépenses projetées	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**	**2027**
Administration générale	722 121 $	678 241 $	689 135 $	688 076 $	686 591 $	687 009 $	687 259 $	686 673 $	686 782 $	689 519 $	678 316 $
Coûts reliés à l'évaluation	50 480 $	51 272 $	52 081 $	52 906 $	53 749 $	54 609 $	55 488 $	56 385 $	57 300 $	58 236 $	59 191 $
Police	648 361 $	665 710 $	683 600 $	702 050 $	721 078 $	740 703 $	760 945 $	781 825 $	803 365 $	825 586 $	848 510 $
Mesures d'urgence	3 603 $	3 710 $	3 819 $	3 932 $	4 049 $	4 170 $	4 294 $	4 422 $	4 555 $	4 691 $	4 832 $
Protection contre les incendies	652 910 $	506 796 $	518 943 $	531 441 $	544 300 $	557 531 $	571 146 $	585 157 $	599 576 $	614 416 $	629 690 $
Contrôle des animaux	6 462 $	6 653 $	6 851 $	7 054 $	7 265 $	7 482 $	7 706 $	7 938 $	8 177 $	8 424 $	8 679 $
Transports - entretien des routes été et hiver	366 236 $	374 615 $	383 229 $	392 086 $	401 195 $	410 561 $	420 194 $	430 102 $	440 293 $	450 776 $	461 560 $
Lumières de rues	66 037 $	67 908 $	69 245 $	70 919 $	72 641 $	74 413 $	76 236 $	78 113 $	80 045 $	82 033 $	84 079 $
Urbanisme, mise en valeur du territoire, tourisme	146 970 $	151 111 $	155 383 $	159 790 $	164 337 $	169 028 $	173 868 $	178 861 $	184 014 $	189 331 $	194 818 $
Récréatifs et culturels	590 795 $	478 774 $	488 619 $	498 729 $	509 110 $	519 771 $	530 722 $	541 969 $	553 524 $	565 395 $	577 591 $
Enlèvement des déchets solides (collecte et enfouissement)	205 277 $	210 826 $	216 549 $	222 453 $	228 543 $	234 826 $	241 308 $	247 995 $	254 895 $	262 015 $	269 362 $
Service de la dette et frais bancaires	251 319 $	246 014 $	234 265 $	213 415 $	213 499 $	163 335 $	145 366 $	118 612 $	92 325 $	92 325 $	92 325 $
Investissements en immobilisations	176 970 $	155 712 $	161 989 $	188 732 $	194 646 $	248 566 $	270 095 $	300 862 $	330 058 $	329 906 $	343 235 $
Surplus d'avant dernière année	29 516 $	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Total des dépenses	**3 917 056 $**	**3 597 341 $**	**3 663 710 $**	**3 731 584 $**	**3 801 002 $**	**3 872 004 $**	**3 944 628 $**	**4 018 915 $**	**4 094 909 $**	**4 172 652 $**	**4 252 188 $**

Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux

Annexe 10 – Projections budgétaires : réduction de certaines dépenses (fonds général), 2018-2026

	Réduction de certaines dépenses - 2018-2026										
Services législatifs	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**	**2027**	**Total**
Maire: Personnel	6 500 $	6 600 $	6 800 $	6 900 $	7 100 $	9 600 $	9 900 $	11 400 $	13 000 $	14 500 $	**92 300 $**
Maire: Autres	2 900 $	3 000 $	3 100 $	3 200 $	3 300 $	4 500 $	4 600 $	5 300 $	6 200 $	6 900 $	**43 000 $**
Conseillers: Personnel	11 800 $	12 100 $	12 300 $	12 600 $	12 900 $	17 500 $	17 900 $	20 600 $	23 500 $	26 200 $	**167 400 $**
Conseillers: Autres	3 200 $	3 300 $	3 300 $	3 400 $	3 500 $	4 800 $	4 900 $	5 600 $	6 500 $	7 200 $	**45 700 $**
Colloques sur le développement	1 300 $	1 300 $	1 400 $	1 400 $	1 500 $	2 000 $	2 100 $	2 400 $	2 800 $	3 100 $	**19 300 $**
Administration											
Immeuble à bureau	60 200 $	61 800 $	63 400 $	65 100 $	66 800 $	91 500 $	93 900 $	108 500 $	126 300 $	139 900 $	**877 400 $**
Avocat	3 200 $	3 200 $	3 300 $	3 400 $	3 500 $	4 800 $	4 900 $	5 700 $	6 600 $	7 300 $	**45 900 $**
Administratifs général au DSL	15 497 $	15 969 $	16 457 $	16 961 $	17 482 $	18 021 $	18 578 $	19 154 $	19 750 $	20 366 $	**178 234 $**
Vérification externe	8 900 $	9 100 $	9 300 $	9 600 $	9 800 $	13 400 $	13 700 $	15 900 $	18 300 $	20 300 $	**128 300 $**
Services communs											
Rapports municipaux	700 $	700 $	700 $	700 $	700 $	1 000 $	1 000 $	1 200 $	1 300 $	1 500 $	**9 500 $**
Congrès et délégations	11 700 $	12 000 $	12 200 $	12 400 $	12 700 $	17 200 $	17 600 $	20 200 $	23 100 $	25 600 $	**164 700 $**
Primes d'assurance	18 900 $	19 400 $	19 900 $	20 400 $	20 900 $	28 600 $	29 400 $	33 900 $	38 800 $	43 700 $	**273 900 $**
Total	**144 797 $**	**148 469 $**	**152 157 $**	**156 061 $**	**160 182 $**	**212 921 $**	**218 478 $**	**249 854 $**	**286 150 $**	**316 566 $**	**2 045 634 $**

Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux

Annexe 11 – Projections budgétaires : statu quo (fonds général) – DSL de Saint-François, 2016-2027

	DSL de Saint François - Statu-quo											
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Population (recensement 2011)	630											
Revenus projetés												
Revenus non fiscaux												
Services rendus à d'autres gouvernements												
Vente de services												
Autres revenus - propres sources												
Autres transferts (PVRI)												
Surplus d'avant dernière année	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Total des revenus non fiscaux	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Dépenses projetées												
Inflation		103.55%	103.55%	103.55%	103.55%	103.55%	103.55%	103.55%	103.55%	103.55%	103.55%	103.55%
Administration générale	7,273 $	7,531 $	7,798 $	8,075 $	8,362 $	8,659 $	8,966 $	9,284 $	9,614 $	9,955 $	10,309 $	10,674 $
Coûts reliés à l'évaluation	9,028 $	9,299 $	9,493 $	9,690 $	9,892 $	10,097 $	10,307 $	10,522 $	10,741 $	10,964 $	11,192 $	11,425 $
Police	123,281 $	127,657 $	132,188 $	136,880 $	141,739 $	146,770 $	151,980 $	157,375 $	162,961 $	168,746 $	174,735 $	180,938 $
Mesures d'urgence												
Protection contre les incendies	76,793 $	79,519 $	82,341 $	85,264 $	88,291 $	91,425 $	94,670 $	98,030 $	101,510 $	105,113 $	108,844 $	112,708 $
Contrôle des animaux	1,536 $	1,591 $	1,647 $	1,705 $	1,766 $	1,829 $	1,894 $	1,961 $	2,030 $	2,102 $	2,177 $	2,254 $
Transports - entretien des routes été et hiver												
Lumières de rues												
Urbanisme, mise en valeur du territoire, tourisme	20,863 $	21,604 $	22,370 $	23,164 $	23,987 $	24,838 $	25,720 $	26,633 $	27,578 $	28,557 $	29,571 $	30,620 $
Récréatifs et culturels	116,610 $	120,749 $	125,035 $	129,474 $	134,069 $	138,828 $	143,756 $	148,859 $	154,143 $	159,614 $	165,280 $	171,147 $
Enlèvement des déchets solides (collecte et enfouissement)	43,478 $	45,021 $	46,619 $	48,274 $	49,988 $	51,762 $	53,599 $	55,502 $	57,472 $	59,512 $	61,625 $	63,812 $
Santé publique et services sociaux												
Service de la dette et frais bancaires												
Transferts (fonds de réserve d'immobilisation et de fonctionnement)												
Investissement en d'immobilisations ou autres		3,000 $	20,000 $	20,000 $	30,000 $	35,000 $	35,000 $	40,000 $	40,000 $	45,000 $	45,000 $	43,000 $
Déficit d'avant dernière année	7,099 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Total des dépenses	405,961 $	415,971 $	447,493 $	462,528 $	488,093 $	509,209 $	525,893 $	548,166 $	566,049 $	589,564 $	608,733 $	626,579 $
d'immobilisations $	0 $	3,000 $	20,000 $	20,000 $	30,000 $	35,000 $	35,000 $	40,000 $	40,000 $	45,000 $	45,000 $	43,000 $
d'immobilisations %	0%	1%	4%	4%	6%	7%	7%	7%	7%	8%	7%	7%
Budget net	405,961 $	415,971 $	447,493 $	462,528 $	488,093 $	509,209 $	525,893 $	548,166 $	566,049 $	589,564 $	608,733 $	626,579 $
Subvention de financement et de péréquation communautaire	11,363 $	11,363 $	11,363 $	11,363 $	11,363 $	11,363 $	11,363 $	11,363 $	11,363 $	11,363 $	11,363 $	11,363 $
Mandat à couvrir par l'impôt local	394,598 $	404,608 $	436,130 $	451,165 $	476,730 $	497,846 $	514,530 $	536,803 $	554,686 $	578,201 $	597,370 $	615,216 $
	101.52%	103.00%	102.08%	102.08%	102.08%	102.08%	102.08%	102.08%	102.08%	102.08%	102.08%	102.08%
Assiette fiscale	46,538,350 $	47,934,489 $	48,931,515 $	49,949,279 $	50,988,212 $	52,048,755 $	53,131,356 $	54,236,476 $	55,364,581 $	56,516,151 $	57,691,674 $	58,891,647 $
Taux d'impôt foncier	0.8479	0.8441	0.8913	0.9032	0.9350	0.9565	0.9684	0.9897	1.0019	1.0231	1.0355	1.0447
Prélèvement provincial spécial	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115
Taux d'impôt foncier total à être payé - Residentiel occupé par le propriétaire	1.26	1.26	1.30	1.31	1.35	1.37	1.38	1.40	1.41	1.43	1.45	1.46
Changement de taux	0.03	0.00	0.04	0.01	0.04	0.02	0.01	0.02	0.01	0.02	0.02	0.01
Changement de taux 2017 à 2027												0.20

Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux

Annexe 12 – Projections budgétaires : statu quo (fonds général) – DSL de Clair, 2016-2027

DSL de Clair - Statu-quo												
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Population (recensement 2011)	297											
Revenus projetés												
Revenus non fiscaux												
Services rendus à d'autres gouvernements												
Vente de services												
Autres revenus - propres sources												
Autres transferts (PVRI)												
Surplus d'avant dernière année	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Total des revenus non fiscaux	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Dépenses projetées												
Inflation		101.35%	101.35%	101.35%	101.35%	101.35%	101.35%	101.35%	101.35%	101.35%	101.35%	101.35%
Administration générale	1,970 $	1,997 $	2,024 $	2,051 $	2,079 $	2,107 $	2,135 $	2,164 $	2,194 $	2,223 $	2,253 $	2,284 $
Coûts reliés à l'évaluation	2,446 $	2,519 $	2,562 $	2,605 $	2,649 $	2,694 $	2,740 $	2,787 $	2,834 $	2,882 $	2,931 $	2,980 $
Police	33,396 $	33,848 $	34,306 $	34,770 $	35,240 $	35,717 $	36,200 $	36,689 $	37,186 $	37,688 $	38,198 $	38,715 $
Mesures d'urgence												
Protection contre les incendies	18,637 $	18,889 $	19,145 $	19,404 $	19,666 $	19,932 $	20,202 $	20,475 $	20,752 $	21,032 $	21,317 $	21,605 $
Contrôle des animaux	416 $	422 $	427 $	433 $	439 $	445 $	451 $	457 $	463 $	469 $	476 $	482 $
Transports - entretien des routes été et hiver												
Lumières de rues												
Urbanisme, mise en valeur du territoire, tourisme	5,652 $	5,728 $	5,806 $	5,884 $	5,964 $	6,045 $	6,126 $	6,209 $	6,293 $	6,378 $	6,465 $	6,552 $
Récréatifs et culturels												
Enlèvement des déchets solides (collecte et enfouissement)	11,778 $	11,937 $	12,099 $	12,262 $	12,428 $	12,596 $	12,767 $	12,939 $	13,114 $	13,292 $	13,472 $	13,654 $
Santé publique et services sociaux												
Service de la dette et frais bancaires												
Transferts (fonds de réserve d'immobilisation et de fonctionnement)												
Investissement en d'immobilisations ou autres		2,000 $	5,000 $	6,000 $	7,000 $	8,000 $	9,000 $	10,000 $	11,000 $	11,500 $	12,000 $	13,000 $
Déficit d'avant dernière année	822 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Total des dépenses	75,117 $	77,340 $	81,368 $	83,409 $	85,465 $	87,536 $	89,621 $	91,721 $	93,836 $	95,466 $	97,111 $	99,273 $
d'immobilisations $	0 $	2,000 $	5,000 $	6,000 $	7,000 $	8,000 $	9,000 $	10,000 $	11,000 $	11,500 $	12,000 $	13,000 $
d'immobilisations %	0%	3%	6%	7%	8%	9%	10%	11%	12%	12%	12%	13%
Budget net	75,117 $	77,340 $	81,368 $	83,409 $	85,465 $	87,536 $	89,621 $	91,721 $	93,836 $	95,466 $	97,111 $	99,273 $
Subvention de financement et de péréquation communautaire	4,793 $	4,793 $	4,793 $	4,793 $	4,793 $	4,793 $	4,793 $	4,793 $	4,793 $	4,793 $	4,793 $	4,793 $
Mandat à couvrir par l'impôt local	70,324 $	72,547 $	76,575 $	78,616 $	80,672 $	82,743 $	84,828 $	86,928 $	89,043 $	90,673 $	92,318 $	94,480 $
	99.74%	103.00%	101.70%	101.70%	101.70%	101.70%	101.70%	101.70%	101.70%	101.70%	101.70%	101.70%
Assiette fiscale	12,607,100 $	12,984,827 $	13,205,069 $	13,429,047 $	13,656,824 $	13,888,464 $	14,124,033 $	14,363,597 $	14,607,225 $	14,854,986 $	15,106,948 $	15,363,185 $
Taux d'impôt foncier	0.5578	0.5587	0.5799	0.5854	0.5907	0.5958	0.6006	0.6052	0.6096	0.6104	0.6111	0.6150
Prélèvement provincial spécial	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115
Taux d'impôt foncier total à être payé - Residentiel occupé par le propriétaire	0.97	0.97	0.99	1.00	1.00	1.01	1.01	1.02	1.02	1.02	1.02	1.03
Changement de taux	0.01	0.00	0.02	0.01	0.00	0.01	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Changement de taux 2017 à 2027												0.06

Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux

Annexe 13 – Projections budgétaires : statu quo (fonds général) – DSL de Lac Baker, 2016-2027

DSL de Lac Baker - Statu-quo												
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Population (recensement 2011)	5											
Revenus projetés												
Revenus non fiscaux												
Services rendus à d'autres gouvernements												
Vente de services												
Autres revenus - propres sources												
Autres transferts (PVRI)												
Surplus d'avant dernière année	17 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Total des revenus non fiscaux	17 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Dépenses projetées												
Inflation		102.77%	102.77%	102.77%	102.77%	102.77%	102.77%	102.77%	102.77%	102.77%	102.77%	102.77%
Administration générale	204 $	210 $	215 $	221 $	228 $	234 $	240 $	247 $	254 $	261 $	268 $	276 $
Coûts reliés à l'évaluation	253 $	256 $	259 $	263 $	266 $	269 $	272 $	275 $	279 $	282 $	285 $	289 $
Police	3,459 $	3,555 $	3,653 $	3,755 $	3,859 $	3,966 $	4,076 $	4,189 $	4,305 $	4,424 $	4,547 $	4,673 $
Mesures d'urgence												
Protection contre les incendies	2,086 $	2,144 $	2,203 $	2,264 $	2,327 $	2,392 $	2,458 $	2,526 $	2,596 $	2,668 $	2,742 $	2,818 $
Contrôle des animaux	43 $	44 $	45 $	47 $	48 $	49 $	51 $	52 $	54 $	55 $	57 $	58 $
Transports - entretien des routes été et hiver												
Lumières de rues												
Urbanisme, mise en valeur du territoire, tourisme	585 $	601 $	618 $	635 $	653 $	671 $	689 $	708 $	728 $	748 $	769 $	790 $
Récréatifs et culturels	455 $	468 $	481 $	494 $	508 $	522 $	536 $	551 $	566 $	582 $	598 $	615 $
Enlèvement des déchets solides (collecte et enfouissement)	609 $	626 $	643 $	661 $	679 $	698 $	718 $	737 $	758 $	779 $	800 $	823 $
Santé publique et services sociaux												
Service de la dette et frais bancaires												
Transferts (fonds de réserve d'immobilisation et de fonctionnement)												
Investissement en d'immobilisations ou autres		270 $	200 $	80 $	50 $							
Déficit d'avant dernière année	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Total des dépenses	7,694 $	8,174 $	8,319 $	8,420 $	8,617 $	8,800 $	9,040 $	9,286 $	9,539 $	9,799 $	10,066 $	10,341 $
d'immobilisations $	0 $	270 $	200 $	80 $	50 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
d'immobilisations %	0%	3%	2%	1%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Budget net	7,677 $	8,174 $	8,319 $	8,420 $	8,617 $	8,800 $	9,040 $	9,286 $	9,539 $	9,799 $	10,066 $	10,341 $
Subvention de financement et de péréquation communautaire	147 $	147 $	147 $	147 $	147 $	147 $	147 $	147 $	147 $	147 $	147 $	147 $
Mandat à couvrir par l'impôt local	7,530 $	8,027 $	8,172 $	8,273 $	8,470 $	8,653 $	8,893 $	9,139 $	9,392 $	9,652 $	9,919 $	10,194 $
	124.88%	101.20%	101.20%	101.20%	101.20%	101.20%	101.20%	101.20%	101.20%	101.20%	101.20%	101.20%
Assiette fiscale	1,305,650 $	1,321,361 $	1,337,261 $	1,353,353 $	1,369,638 $	1,386,119 $	1,402,798 $	1,419,678 $	1,436,761 $	1,454,050 $	1,471,547 $	1,489,254 $
Taux d'impôt foncier	0.5767	0.6074	0.6111	0.6113	0.6184	0.6243	0.6339	0.6437	0.6537	0.6638	0.6741	0.6845
Prélèvement provincial spécial	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115
Taux d'impôt foncier total à être payé - Residentiel occupé par le propriétaire	0.99	1.02	1.02	1.02	1.03	1.04	1.05	1.06	1.07	1.08	1.09	1.10
Changement de taux	(0.09)	0.03	0.00	0.00	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01
Changement de taux 2017 à 2027												0.08

Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux

Annexe 14 – Projections budgétaires : statu quo (fonds général) – DSL de Baker-Brook, 2016-2027

DSL de Baker Brook - Statu-quo												
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Population (recensement 2011)	287											
Revenus projetés												
Revenus non fiscaux												
Services rendus à d'autres gouvernements												
Vente de services												
Autres revenus - propres sources												
Autres transferts (PVRI)												
Surplus d'avant dernière année	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Total des revenus non fiscaux	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Dépenses projetées												
Inflation		101.43%	101.43%	101.43%	101.43%	101.43%	101.43%	101.43%	101.43%	101.43%	101.43%	101.43%
Administration générale	1,743 $	1,768 $	1,793 $	1,819 $	1,845 $	1,871 $	1,898 $	1,925 $	1,953 $	1,981 $	2,009 $	2,038 $
Coûts reliés à l'évaluation	2,164 $	2,203 $	2,221 $	2,238 $	2,256 $	2,274 $	2,292 $	2,310 $	2,329 $	2,347 $	2,366 $	2,385 $
Police	29,555 $	29,978 $	30,406 $	30,841 $	31,282 $	31,729 $	32,183 $	32,643 $	33,110 $	33,584 $	34,064 $	34,551 $
Mesures d'urgence												
Protection contre les incendies	16,461 $	16,696 $	16,935 $	17,177 $	17,423 $	17,672 $	17,925 $	18,181 $	18,441 $	18,705 $	18,972 $	19,244 $
Contrôle des animaux	368 $	373 $	379 $	384 $	390 $	395 $	401 $	406 $	412 $	418 $	424 $	430 $
Transports - entretien des routes été et hiver												
Lumières de rues												
Urbanisme, mise en valeur du territoire, tourisme	5,002 $	5,074 $	5,146 $	5,220 $	5,294 $	5,370 $	5,447 $	5,525 $	5,604 $	5,684 $	5,765 $	5,848 $
Récréatifs et culturels	5,000 $	5,072 $	5,144 $	5,218 $	5,292 $	5,368 $	5,445 $	5,522 $	5,601 $	5,682 $	5,763 $	5,845 $
Enlèvement des déchets solides (collecte et enfouissement)	10,424 $	10,573 $	10,724 $	10,878 $	11,033 $	11,191 $	11,351 $	11,513 $	11,678 $	11,845 $	12,014 $	12,186 $
Santé publique et services sociaux												
Service de la dette et frais bancaires												
Transferts (fonds de réserve d'immobilisation et de fonctionnement)												
Investissement en d'immobilisations ou autres		5,934 $	8,190 $	8,400 $	8,600 $	8,800 $	9,000 $	9,200 $	9,400 $	9,600 $	9,800 $	9,800 $
Déficit d'avant dernière année	5,739 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Total des dépenses	76,456 $	77,671 $	80,938 $	82,175 $	83,415 $	84,671 $	85,941 $	87,227 $	88,528 $	89,845 $	91,177 $	92,326 $
d'immobilisations $	0 $	5,934 $	8,190 $	8,400 $	8,600 $	8,800 $	9,000 $	9,200 $	9,400 $	9,600 $	9,800 $	9,800 $
d'immobilisations %	0%	8%	10%	10%	10%	10%	10%	11%	11%	11%	11%	11%
Budget net	76,456 $	77,671 $	80,938 $	82,175 $	83,415 $	84,671 $	85,941 $	87,227 $	88,528 $	89,845 $	91,177 $	92,326 $
Subvention de financement et de péréquation communautaire	4,570 $	4,570 $	4,570 $	4,570 $	4,570 $	4,570 $	4,570 $	4,570 $	4,570 $	4,570 $	4,570 $	4,570 $
Mandat à couvrir par l'impôt local	71,886 $	73,101 $	76,368 $	77,605 $	78,845 $	80,101 $	81,371 $	82,657 $	83,958 $	85,275 $	86,607 $	87,756 $
	108.30%	101.79%	100.79%	100.79%	100.79%	100.79%	100.79%	100.79%	100.79%	100.79%	100.79%	100.79%
Assiette fiscale	11,156,950 $	11,357,127 $	11,447,324 $	11,538,238 $	11,629,873 $	11,722,237 $	11,815,333 $	11,909,170 $	12,003,751 $	12,099,084 $	12,195,174 $	12,292,026 $
Taux d'impôt foncier	0.6443	0.6437	0.6671	0.6726	0.6780	0.6833	0.6887	0.6941	0.6994	0.7048	0.7102	0.7139
Prélèvement provincial spécial	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115
Taux d'impôt foncier total à être payé - Residentiel occupé par le propriétaire	1.06	1.06	1.08	1.08	1.09	1.09	1.10	1.11	1.11	1.12	1.12	1.13
Changement de taux	0.06	0.00	0.02	0.00	0.01	0.01	0.01	0.01	0.00	0.01	0.00	0.01
Changement de taux 2017 à 2027												0.07

Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux

Annexe 15 – Projections budgétaires : statu quo (fonds général) – DSL de Saint-Hilaire, 2016-2027

DSL de Saint-Hilaire - Statu-quo												
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Population (recensement 2011)	490											
Revenus projetés												
Revenus non fiscaux												
Services rendus à d'autres gouvernements												
Vente de services												
Autres revenus - propres sources												
Autres transferts (PVRI)												
Surplus d'avant dernière année	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Total des revenus non fiscaux	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Dépenses projetées												
Inflation		103.84%	103.84%	103.84%	103.84%	103.84%	103.84%	103.84%	103.84%	103.84%	103.84%	103.84%
Administration générale	3,606 $	3,744 $	3,888 $	4,038 $	4,193 $	4,354 $	4,521 $	4,694 $	4,875 $	5,062 $	5,256 $	5,458 $
Coûts reliés à l'évaluation	4,476 $	4,700 $	4,866 $	5,038 $	5,216 $	5,400 $	5,591 $	5,789 $	5,993 $	6,205 $	6,425 $	6,652 $
Police	61,117 $	63,464 $	65,901 $	68,432 $	71,060 $	73,788 $	76,622 $	79,564 $	82,620 $	85,792 $	89,087 $	92,508 $
Mesures d'urgence												
Protection contre les incendies	34,039 $	35,346 $	36,703 $	38,113 $	39,577 $	41,096 $	42,674 $	44,313 $	46,015 $	47,782 $	49,617 $	51,522 $
Contrôle des animaux	762 $	791 $	822 $	853 $	886 $	920 $	955 $	992 $	1,030 $	1,070 $	1,111 $	1,153 $
Transports - entretien des routes été et hiver												
Lumières de rues												
Urbanisme, mise en valeur du territoire, tourisme	10,343 $	10,740 $	11,153 $	11,581 $	12,026 $	12,487 $	12,967 $	13,465 $	13,982 $	14,519 $	15,076 $	15,655 $
Récréatifs et culturels												
Enlèvement des déchets solides (collecte et enfouissement)	21,554 $	22,382 $	23,241 $	24,134 $	25,060 $	26,023 $	27,022 $	28,060 $	29,137 $	30,256 $	31,418 $	32,625 $
Santé publique et services sociaux												
Service de la dette et frais bancaires												
Transferts (fonds de réserve d'immobilisation et de fonctionnement)												
Investissement en d'immobilisations ou autres		5,900 $	9,000 $	10,000 $	12,000 $	13,000 $	15,000 $	17,000 $	19,000 $	21,000 $	23,000 $	23,000 $
Déficit d'avant dernière année	1,403 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Total des dépenses	137,300 $	147,068 $	155,574 $	162,188 $	170,017 $	177,069 $	185,353 $	193,877 $	202,652 $	211,686 $	220,990 $	228,573 $
d'immobilisations $	0 $	5,900 $	9,000 $	10,000 $	12,000 $	13,000 $	15,000 $	17,000 $	19,000 $	21,000 $	23,000 $	23,000 $
d'immobilisations %	0%	4%	6%	6%	7%	7%	8%	9%	9%	10%	10%	10%
Budget net	137,300 $	147,068 $	155,574 $	162,188 $	170,017 $	177,069 $	185,353 $	193,877 $	202,652 $	211,686 $	220,990 $	228,573 $
Subvention de financement et de péréquation communautaire	8,045 $	8,045 $	8,045 $	8,045 $	8,045 $	8,045 $	8,045 $	8,045 $	8,045 $	8,045 $	8,045 $	8,045 $
Mandat à couvrir par l'impôt local	129,255 $	139,023 $	147,529 $	154,143 $	161,972 $	169,024 $	177,308 $	185,832 $	194,607 $	203,641 $	212,945 $	220,528 $
	105.02%	105.00%	103.53%	103.53%	103.53%	103.53%	103.53%	103.53%	103.53%	103.53%	103.53%	103.53%
Assiette fiscale	23,071,400 $	24,225,959 $	25,082,173 $	25,968,648 $	26,886,454 $	27,836,698 $	28,820,526 $	29,839,126 $	30,893,725 $	31,985,598 $	33,116,060 $	34,286,476 $
Taux d'impôt foncier	0.5602	0.5739	0.5882	0.5936	0.6024	0.6072	0.6152	0.6228	0.6299	0.6367	0.6430	0.6432
Prélèvement provincial spécial	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115
Taux d'impôt foncier total à être payé - Residentiel occupé par le propriétaire	0.97	0.99	1.00	1.01	1.01	1.02	1.03	1.03	1.04	1.05	1.05	1.05
Changement de taux	0.02	0.02	0.01	0.01	0.00	0.01	0.01	0.00	0.01	0.01	0.00	0.00
Changement de taux 2017 à 2027												0.06

Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux

Annexe 16 – Projections budgétaires : statu quo (fonds général) – DSL de Madawaska, 2016-2027

	DSL de Madawaska - Statu-quo											
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Population (recensement 2011)	0											
Revenus projetés												
Revenus non fiscaux												
Services rendus à d'autres gouvernements												
Vente de services												
Autres revenus - propres sources												
Autres transferts (PVRI)												
Surplus d'avant dernière année	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Total des revenus non fiscaux	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Dépenses projetées												
Inflation		101.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%
Administration générale	245 $	247 $	250 $	252 $	255 $	257 $	260 $	263 $	265 $	268 $	271 $	273 $
Coûts reliés à l'évaluation	304 $	313 $	316 $	319 $	322 $	325 $	329 $	332 $	335 $	339 $	342 $	346 $
Police	4,147 $	4,188 $	4,230 $	4,273 $	4,315 $	4,359 $	4,402 $	4,446 $	4,491 $	4,536 $	4,581 $	4,627 $
Mesures d'urgence												
Protection contre les incendies	2,309 $	2,332 $	2,355 $	2,379 $	2,403 $	2,427 $	2,451 $	2,476 $	2,500 $	2,525 $	2,551 $	2,576 $
Contrôle des animaux	52 $	53 $	53 $	54 $	54 $	55 $	55 $	56 $	56 $	57 $	57 $	58 $
Transports - entretien des routes été et hiver												
Lumières de rues												
Urbanisme, mise en valeur du territoire, tourisme	702 $	709 $	716 $	723 $	731 $	738 $	745 $	753 $	760 $	768 $	775 $	783 $
Récréatifs et culturels												
Enlèvement des déchets solides (collecte et enfouissement)	1,463 $	1,478 $	1,492 $	1,507 $	1,522 $	1,538 $	1,553 $	1,569 $	1,584 $	1,600 $	1,616 $	1,632 $
Santé publique et services sociaux												
Service de la dette et frais bancaires												
Transferts (fonds de réserve d'immobilisation et de fonctionnement)												
Investissement en d'immobilisations ou autres		300 $	640 $	710 $	800 $	890 $	970 $	1,060 $	1,150 $	1,250 $	1,430 $	1,500 $
Déficit d'avant dernière année	99 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Total des dépenses	9,321 $	9,620 $	10,053 $	10,217 $	10,402 $	10,588 $	10,765 $	10,953 $	11,142 $	11,342 $	11,623 $	11,795 $
d'immobilisations $	0 $	300 $	640 $	710 $	800 $	890 $	970 $	1,060 $	1,150 $	1,250 $	1,430 $	1,500 $
d'immobilisations %	0%	3%	6%	7%	8%	8%	9%	10%	10%	11%	12%	13%
Budget net	9,321 $	9,620 $	10,053 $	10,217 $	10,402 $	10,588 $	10,765 $	10,953 $	11,142 $	11,342 $	11,623 $	11,795 $
Subvention de financement et de péréquation communautaire	95 $	95 $	95 $	95 $	95 $	95 $	95 $	95 $	95 $	95 $	95 $	95 $
Mandat à couvrir par l'impôt local	9,226 $	9,525 $	9,958 $	10,122 $	10,307 $	10,493 $	10,670 $	10,858 $	11,047 $	11,247 $	11,528 $	11,700 $
	100.74%	103.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%
Assiette fiscale	1,565,400 $	1,612,362 $	1,628,486 $	1,644,770 $	1,661,218 $	1,677,830 $	1,694,609 $	1,711,555 $	1,728,670 $	1,745,957 $	1,763,417 $	1,781,051 $
Taux d'impôt foncier	0.5894	0.5907	0.6115	0.6154	0.6205	0.6254	0.6297	0.6344	0.6391	0.6442	0.6537	0.6569
Prélèvement provincial spécial	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115	0.4115
Taux d'impôt foncier total à être payé - Residentiel occupé par le propriétaire	1.00	1.00	1.02	1.03	1.03	1.04	1.04	1.05	1.05	1.06	1.07	1.07
Changement de taux	0.04	0.00	0.02	0.01	0.00	0.01	0.00	0.01	0.00	0.01	0.01	0.00
Changement de taux 2017 à 2027												0.07

Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux

Annexe 17 – Projections budgétaires : statu quo (fonds général) – village de Saint-François, 2016-2027

Village de Saint François de Madawaska - Statu-quo												
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Population (recensement 2011)	533											
Revenus projetés												
Revenus non fiscaux												
Services rendus à d'autres gouvernements	191,050 $	191,050 $	191,050 $	191,050 $	191,050 $	191,050 $	191,050 $	191,050 $	191,050 $	191,050 $	191,050 $	191,050 $
Vente de services	70,000 $	70,000 $	70,000 $	70,000 $	70,000 $	70,000 $	70,000 $	70,000 $	70,000 $	70,000 $	70,000 $	70,000 $
Autres revenus - propres sources	29,498 $	29,498 $	29,498 $	29,498 $	29,498 $	29,498 $	29,498 $	29,498 $	29,498 $	29,498 $	29,498 $	29,498 $
Autres transferts (PVRI)	37 $											
Surplus d'avant dernière année	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Total des revenus non fiscaux	**290,585 $**	**290,548 $**	**290,548 $**	**290,548 $**	**290,548 $**	**290,548 $**	**290,548 $**	**290,548 $**	**290,548 $**	**290,548 $**	**290,548 $**	**290,548 $**
Dépenses projetées												
Inflation		101.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%
Administration générale	115,586 $	116,742 $	117,910 $	119,089 $	120,280 $	121,483 $	122,697 $	123,924 $	125,164 $	126,415 $	127,679 $	128,956 $
Coûts reliés à l'évaluation	6,395 $	6,522 $	6,522 $	6,522 $	6,522 $	6,522 $	6,522 $	6,522 $	6,522 $	6,522 $	6,522 $	6,522 $
Police	84,369 $	85,213 $	86,065 $	86,925 $	87,795 $	88,673 $	89,559 $	90,455 $	91,360 $	92,273 $	93,196 $	94,128 $
Mesures d'urgence	500 $	505 $	510 $	515 $	520 $	526 $	531 $	536 $	541 $	547 $	552 $	558 $
Protection contre les incendies	138,278 $	139,661 $	141,057 $	142,468 $	143,893 $	145,332 $	146,785 $	148,253 $	149,735 $	151,233 $	152,745 $	154,272 $
Contrôle des animaux	500 $	505 $	510 $	515 $	520 $	526 $	531 $	536 $	541 $	547 $	552 $	558 $
Transports - entretien des routes été et hiver	72,891 $	73,620 $	74,356 $	75,100 $	75,851 $	76,609 $	77,375 $	78,149 $	78,931 $	79,720 $	80,517 $	81,322 $
Lumières de rues	15,000 $	15,150 $	15,302 $	15,455 $	15,609 $	15,765 $	15,923 $	16,082 $	16,243 $	16,405 $	16,569 $	16,735 $
Urbanisme, mise en valeur du territoire, tourisme	22,726 $	22,953 $	23,183 $	23,415 $	23,649 $	23,885 $	24,124 $	24,365 $	24,609 $	24,855 $	25,104 $	25,355 $
Récréatifs et culturels	240,792 $	243,200 $	245,632 $	248,088 $	250,569 $	253,075 $	255,606 $	258,162 $	260,743 $	263,351 $	265,984 $	268,644 $
Enlèvement des déchets solides (collecte et enfouissement)	27,475 $	27,750 $	28,027 $	28,308 $	28,591 $	28,877 $	29,165 $	29,457 $	29,751 $	30,049 $	30,349 $	30,653 $
Santé publique et services sociaux												
Service de la dette et frais bancaires	99,807 $	100,004 $	100,571 $	91,481 $	87,288 $	86,939 $	85,075 $	72,891 $	50,781 $	50,725 $	50,725 $	50,725 $
Transferts (fonds de réserve d'immobilisation et de fonctionnement)												
Investissement en d'immobilisations ou autres			23,000 $	25,000 $	21,800 $	14,700 $	9,000 $	18,000 $	41,000 $	42,000 $	43,000 $	42,000 $
Déficit d'avant dernière année	7,188 $	29,516 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Total des dépenses	**831,507 $**	**861,341 $**	**862,645 $**	**862,881 $**	**862,886 $**	**862,910 $**	**862,894 $**	**867,333 $**	**875,922 $**	**884,642 $**	**893,496 $**	**900,428 $**
d'immobilisations $	**99,807 $**	**100,004 $**	**123,571 $**	**116,481 $**	**109,088 $**	**101,639 $**	**94,075 $**	**90,891 $**	**91,781 $**	**92,725 $**	**93,725 $**	**92,725 $**
d'immobilisations %	**12%**	**12%**	**14%**	**13%**	**13%**	**12%**	**11%**	**10%**	**10%**	**10%**	**10%**	**10%**
Budget net	540,922 $	570,793 $	572,097 $	572,333 $	572,338 $	572,362 $	572,346 $	576,785 $	585,374 $	594,094 $	602,948 $	609,880 $
Subvention de financement et de péréquation communautaire	22,756 $	22,756 $	22,756 $	22,756 $	22,756 $	22,756 $	22,756 $	22,756 $	22,756 $	22,756 $	22,756 $	22,756 $
Mandat à couvrir par l'impôt local	**518,166 $**	**548,037 $**	**549,341 $**	**549,577 $**	**549,582 $**	**549,606 $**	**549,590 $**	**554,029 $**	**562,618 $**	**571,338 $**	**580,192 $**	**587,124 $**
	100.44%	**102.00%**	**100.00%**	**100.00%**	**100.00%**	**100.00%**	**100.00%**	**100.00%**	**100.00%**	**100.00%**	**100.00%**	**100.00%**
Assiette fiscale	32,961,550 $	33,620,781 $	33,620,781 $	33,620,781 $	33,620,781 $	33,620,781 $	33,620,781 $	33,620,781 $	33,620,781 $	33,620,781 $	33,620,781 $	33,620,781 $
Taux d'impôt foncier	1.5720	1.6301	1.6339	1.6346	1.6347	1.6347	1.6347	1.6479	1.6734	1.6994	1.7257	1.7463
Prélèvement provincial spécial												
Taux d'impôt foncier total à être payé - Residentiel occupé par le propriétaire	**1.57**	**1.63**	**1.63**	**1.63**	**1.63**	**1.63**	**1.63**	**1.65**	**1.67**	**1.70**	**1.73**	**1.75**
Changement de taux	**0.00**	**0.06**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.01**	**0.03**	**0.03**	**0.03**	**0.02**
Changement de taux 2017 à 2027												**0.12**

Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux
Note : La dépense pour le service de lumières de rue est payée par seuls les utilisateurs de ce service.
La dépense pour le service de la dette et frais bancaires sont seulement ceux des coûts du fonds général et non l'eau et égouts.

Annexe 18 – Projections budgétaires : statu quo (fonds général) – village de Clair, 2016-2027

Village de Clair - Statu-quo												
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Population (recensement 2011)	857											
Revenus projetés												
Revenus non fiscaux												
Services rendus à d'autres gouvernements	29,318 $	29,185 $	29,185 $	29,185 $	29,185 $	29,185 $	29,185 $	29,185 $	29,185 $	29,185 $	29,185 $	29,186 $
Vente de services	17,500 $	54,072 $	91,841 $	94,845 $	97,947 $	101,151 $	104,460 $	107,877 $	111,405 $	115,049 $	118,813 $	118,813 $
Autres revenus - propres sources	127,078 $	124,750 $	124,750 $	124,750 $	124,750 $	124,750 $	124,750 $	124,750 $	124,750 $	124,750 $	124,750 $	124,751 $
Autres transferts (PVRI)	17,474 $											
Surplus d'avant dernière année	28,759 $	138,054 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Total des revenus non fiscaux	**220,129 $**	**346,061 $**	**245,776 $**	**248,780 $**	**251,882 $**	**255,086 $**	**258,395 $**	**261,812 $**	**265,340 $**	**268,984 $**	**272,748 $**	**272,750 $**
Dépenses projetées												
Inflation		103.27%	103.27%	103.27%	103.27%	103.27%	103.27%	103.27%	103.27%	103.27%	103.27%	103.27%
Administration générale	279,044 $	288,171 $	297,597 $	307,332 $	317,384 $	327,766 $	338,487 $	349,559 $	360,992 $	372,800 $	384,994 $	397,587 $
Coûts reliés à l'évaluation	14,548 $	14,777 $	15,010 $	15,246 $	15,486 $	15,730 $	15,978 $	16,230 $	16,485 $	16,745 $	17,009 $	17,277 $
Police	161,704 $	166,993 $	172,456 $	178,096 $	183,922 $	189,938 $	196,151 $	202,567 $	209,192 $	216,035 $	223,101 $	230,399 $
Mesures d'urgence	3,000 $	3,098 $	3,199 $	3,304 $	3,412 $	3,524 $	3,639 $	3,758 $	3,881 $	4,008 $	4,139 $	4,274 $
Protection contre les incendies	187,955 $	184,103 $	180,125 $	186,017 $	192,101 $	198,385 $	204,874 $	211,575 $	218,495 $	225,642 $	233,023 $	240,645 $
Contrôle des animaux	1,400 $	1,446 $	1,493 $	1,542 $	1,592 $	1,644 $	1,698 $	1,754 $	1,811 $	1,870 $	1,932 $	1,995 $
Transports - entretien des routes été et hiver	119,693 $	123,608 $	127,651 $	131,827 $	136,139 $	140,592 $	145,190 $	149,939 $	154,844 $	159,909 $	165,139 $	170,541 $
Lumières de rues	25,000 $	25,818 $	26,662 $	27,534 $	28,435 $	29,365 $	30,326 $	31,317 $	32,342 $	33,400 $	34,492 $	35,620 $
Urbanisme, mise en valeur du territoire, tourisme	57,654 $	59,540 $	61,487 $	63,499 $	65,576 $	67,721 $	69,936 $	72,223 $	74,586 $	77,025 $	79,545 $	82,147 $
Récréatifs et culturels	193,029 $	199,343 $	205,863 $	212,597 $	219,551 $	226,732 $	234,149 $	241,807 $	249,717 $	257,885 $	266,320 $	275,031 $
Enlèvement des déchets solides (collecte et enfouissement)	46,000 $	47,505 $	49,058 $	50,663 $	52,320 $	54,032 $	55,799 $	57,624 $	59,509 $	61,456 $	63,466 $	65,542 $
Santé publique et services sociaux												
Service de la dette et frais bancaires	94,800 $	106,750 $	101,000 $	99,600 $	98,900 $	98,980 $	52,200 $	46,200 $	42,400 $	41,600 $	41,600 $	41,600 $
Transferts (fonds de réserve d'immobilisation et de fonctionnement)	7,000 $											
Investissement en d'immobilisations ou autres		115,000 $	20,000 $	25,000 $	30,000 $	35,000 $	90,000 $	95,000 $	105,000 $	110,000 $	115,000 $	120,000 $
Déficit d'avant dernière année	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Total des dépenses	**1,190,827 $**	**1,336,152 $**	**1,261,603 $**	**1,302,257 $**	**1,344,819 $**	**1,389,408 $**	**1,438,425 $**	**1,479,553 $**	**1,529,255 $**	**1,578,375 $**	**1,629,760 $**	**1,682,658 $**
d'immobilisations $	**101,800 $**	**221,750 $**	**121,000 $**	**124,600 $**	**128,900 $**	**133,980 $**	**142,200 $**	**141,200 $**	**147,400 $**	**151,600 $**	**156,600 $**	**161,600 $**
d'immobilisations %	**9%**	**17%**	**10%**	**10%**	**10%**	**10%**	**10%**	**10%**	**10%**	**10%**	**10%**	**10%**
Budget net	970,698 $	990,090 $	1,015,827 $	1,053,476 $	1,092,936 $	1,134,322 $	1,180,031 $	1,217,742 $	1,263,915 $	1,309,391 $	1,357,013 $	1,409,908 $
Subvention de financement et de péréquation communautaire	42,880 $	42,880 $	42,880 $	42,880 $	42,880 $	42,880 $	42,880 $	42,880 $	42,880 $	42,880 $	42,880 $	42,880 $
Mandat à couvrir par l'impôt local	**927,818 $**	**947,210 $**	**972,947 $**	**1,010,596 $**	**1,050,056 $**	**1,091,442 $**	**1,137,151 $**	**1,174,862 $**	**1,221,035 $**	**1,266,511 $**	**1,314,133 $**	**1,367,028 $**
	103.31%	**101.58%**	**101.58%**	**101.58%**	**101.58%**	**101.58%**	**101.58%**	**101.58%**	**101.58%**	**101.58%**	**101.58%**	**101.58%**
Assiette fiscale	74,989,200 $	76,170,384 $	77,370,172 $	78,588,859 $	79,826,743 $	81,084,124 $	82,361,311 $	83,658,616 $	84,976,354 $	86,314,849 $	87,674,427 $	89,055,421 $
Taux d'impôt foncier	1.2373	1.2435	1.2575	1.2859	1.3154	1.3461	1.3807	1.4044	1.4369	1.4673	1.4989	1.5350
Prélèvement provincial spécial												
Taux d'impôt foncier total à être payé - Residentiel occupé par le propriétaire	1.24	1.24	1.26	1.29	1.32	1.35	1.38	1.40	1.44	1.47	1.50	1.54
Changement de taux	0.00	0.00	0.02	0.03	0.03	0.03	0.03	0.02	0.04	0.03	0.03	0.04
Changement de taux 2017 à 2027												0.30

Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux
Note : La dépense pour le service de lumières de rue est payée par seuls les utilisateurs de ce service.
La dépense pour le service de la dette et frais bancaires sont seulement ceux des coûts du fonds général et non l'eau et égouts.

Annexe 19 – Projections budgétaires : statu quo (fonds général) – village de Baker-Brook, 2016-2027

	Village de Baker Brook - Statu-quo											
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Population (recensement 2011)	585											
Revenus projetés												
Revenus non fiscaux												
Services rendus à d'autres gouvernements	56,000 $	56,000 $	56,000 $	56,000 $	56,000 $	56,000 $	56,000 $	56,000 $	56,000 $	56,000 $	56,000 $	56,000 $
Vente de services	19,060 $	19,060 $	19,060 $	19,060 $	19,060 $	19,060 $	19,060 $	19,060 $	19,060 $	19,060 $	19,060 $	19,060 $
Autres revenus - propres sources	4,500 $	4,500 $	4,500 $	4,500 $	4,500 $	4,500 $	4,500 $	4,500 $	4,500 $	4,500 $	4,500 $	4,500 $
Autres transferts (PVRI)	14 $											
Surplus d'avant dernière année	0 $	20,816 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Total des revenus non fiscaux	**79,574 $**	**100,376 $**	**79,560 $**	**79,560 $**	**79,560 $**	**79,560 $**	**79,560 $**	**79,560 $**	**79,560 $**	**79,560 $**	**79,560 $**	**79,560 $**
Dépenses projetées												
Inflation		103.16%	103.16%	103.16%	103.16%	103.16%	103.16%	103.16%	103.16%	103.16%	103.16%	103.16%
Administration générale	163,177 $	168,336 $	173,658 $	179,148 $	184,812 $	190,655 $	196,683 $	202,901 $	209,316 $	215,934 $	222,761 $	229,803 $
Coûts reliés à l'évaluation	4,657 $	4,797 $	4,880 $	4,964 $	5,049 $	5,136 $	5,224 $	5,314 $	5,405 $	5,498 $	5,593 $	5,689 $
Police	76,439 $	78,856 $	81,349 $	83,921 $	86,574 $	89,311 $	92,135 $	95,048 $	98,053 $	101,153 $	104,351 $	107,650 $
Mesures d'urgence	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $						
Protection contre les incendies	123,355 $	127,255 $	131,278 $	135,429 $	139,710 $	144,127 $	148,684 $	153,385 $	158,234 $	163,237 $	168,398 $	173,722 $
Contrôle des animaux	1,200 $	1,238 $	1,277 $	1,317 $	1,359 $	1,402 $	1,446 $	1,492 $	1,539 $	1,588 $	1,638 $	1,690 $
Transports - entretien des routes été et hiver	85,603 $	88,309 $	91,101 $	93,982 $	96,953 $	100,018 $	103,180 $	106,442 $	109,808 $	113,279 $	116,861 $	120,555 $
Lumières de rues	15,000 $	15,474 $	15,963 $	16,468 $	16,989 $	17,526 $	18,080 $	18,652 $	19,241 $	19,850 $	20,477 $	21,125 $
Urbanisme, mise en valeur du territoire, tourisme	18,428 $	19,011 $	19,612 $	20,232 $	20,871 $	21,531 $	22,212 $	22,914 $	23,639 $	24,386 $	25,157 $	25,952 $
Récréatifs et culturels	11,500 $	11,864 $	12,239 $	12,626 $	13,025 $	13,437 $	13,861 $	14,300 $	14,752 $	15,218 $	15,699 $	16,196 $
Enlèvement des déchets solides (collecte et enfouissement)	24,015 $	24,774 $	25,558 $	26,366 $	27,199 $	28,059 $	28,946 $	29,861 $	30,805 $	31,779 $	32,784 $	33,821 $
Santé publique et services sociaux												
Service de la dette et frais bancaires	43,524 $	44,565 $	44,443 $	43,184 $	27,227 $	27,580 $	26,060 $	26,275 $	25,431 $			
Transferts (fonds de réserve d'immobilisation et de fonctionnement)												
Investissement en d'immobilisations ou autres		33,000 $	18,000 $	18,000 $	35,000 $	37,000 $	44,000 $	42,000 $	45,000 $	73,000 $	75,000 $	79,000 $
Déficit d'avant dernière année	18,960 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Total des dépenses	**585,858 $**	**617,479 $**	**619,357 $**	**635,635 $**	**654,768 $**	**675,782 $**	**700,511 $**	**718,584 $**	**741,224 $**	**764,922 $**	**788,718 $**	**815,202 $**
d'immobilisations $	**43,524 $**	**77,565 $**	**62,443 $**	**61,184 $**	**62,227 $**	**64,580 $**	**70,060 $**	**68,275 $**	**70,431 $**	**73,000 $**	**75,000 $**	**79,000 $**
d'immobilisations %	**7%**	**13%**	**10%**	**10%**	**10%**	**10%**	**10%**	**10%**	**10%**	**10%**	**10%**	**10%**
Budget net	506,284 $	517,103 $	539,797 $	556,075 $	575,208 $	596,222 $	620,951 $	639,024 $	661,664 $	685,362 $	709,158 $	735,642 $
Subvention de financement et de péréquation communautaire	122,578 $	122,578 $	122,578 $	122,578 $	122,578 $	122,578 $	122,578 $	122,578 $	122,578 $	122,578 $	122,578 $	122,578 $
Mandat à couvrir par l'impôt local	**383,706 $**	**394,525 $**	**417,219 $**	**433,497 $**	**452,630 $**	**473,644 $**	**498,373 $**	**516,446 $**	**539,086 $**	**562,784 $**	**586,580 $**	**613,064 $**
	101.21%	**103.00%**	**101.72%**	**101.72%**	**101.72%**	**101.72%**	**101.72%**	**101.72%**	**101.72%**	**101.72%**	**101.72%**	**101.72%**
Assiette fiscale	24,007,200 $	24,727,416 $	25,152,728 $	25,585,354 $	26,025,423 $	26,473,060 $	26,928,396 $	27,391,565 $	27,862,700 $	28,341,938 $	28,829,420 $	29,325,286 $
Taux d'impôt foncier	1.5983	1.5955	1.6587	1.6943	1.7392	1.7892	1.8507	1.8854	1.9348	1.9857	2.0347	2.0906
Prélèvement provincial spécial												
Taux d'impôt foncier total à être payé - Residentiel occupé par le propriétaire	**1.60**	**1.60**	**1.66**	**1.69**	**1.74**	**1.79**	**1.85**	**1.89**	**1.93**	**1.99**	**2.03**	**2.09**
Changement de taux	**0.26**	**0.00**	**0.06**	**0.03**	**0.05**	**0.05**	**0.06**	**0.04**	**0.04**	**0.06**	**0.04**	**0.06**
Changement de taux 2017 à 2027												**0.49**

Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux
Note : La dépense pour le service de lumières de rue est payée par seuls les utilisateurs de ce service.
La dépense pour le service de la dette et frais bancaires sont seulement ceux des coûts du fonds général et non l'eau et égouts.

Annexe 20 – Projections budgétaires : statu quo (fonds général) – village de Saint-Hilaire, 2016-2027

	Village de Saint Hilaire - Statu-quo											
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Population (recensement 2011)	303											
Revenus projetés												
Revenus non fiscaux												
Services rendus à d'autres gouvernements												
Vente de services												
Autres revenus - propres sources	10,101 $	10,101 $	10,101 $	10,101 $	10,101 $	10,101 $	10,101 $	10,101 $	10,101 $	10,101 $	10,101 $	10,101 $
Autres transferts (PVRI)												
Surplus d'avant dernière année	0 $	3,666 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Total des revenus non fiscaux	**10,101 $**	**13,767 $**	**10,101 $**	**10,101 $**	**10,101 $**	**10,101 $**	**10,101 $**	**10,101 $**	**10,101 $**	**10,101 $**	**10,101 $**	**10,101 $**
Dépenses projetées												
Inflation	100.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%	101.00%
Administration générale	132,053 $	133,374 $	134,707 $	136,054 $	137,415 $	138,789 $	140,177 $	141,579 $	142,994 $	144,424 $	145,869 $	147,327 $
Coûts reliés à l'évaluation	5,042 $	5,093 $	5,144 $	5,195 $	5,247 $	5,300 $	5,353 $	5,407 $	5,461 $	5,515 $	5,571 $	5,626 $
Police	54,069 $	54,610 $	55,156 $	55,707 $	56,264 $	56,827 $	57,395 $	57,969 $	58,549 $	59,134 $	59,726 $	60,323 $
Mesures d'urgence	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $						
Protection contre les incendies	46,500 $	46,965 $	47,435 $	47,909 $	48,388 $	48,872 $	49,361 $	49,854 $	50,353 $	50,856 $	51,365 $	51,879 $
Contrôle des animaux	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $						
Transports - entretien des routes été et hiver	79,900 $	80,699 $	81,506 $	82,321 $	83,144 $	83,976 $	84,815 $	85,664 $	86,520 $	87,385 $	88,259 $	89,142 $
Lumières de rues	9,500 $	9,595 $	9,691 $	9,788 $	9,886 $	9,985 $	10,084 $	10,185 $	10,287 $	10,390 $	10,494 $	10,599 $
Urbanisme, mise en valeur du territoire, tourisme	1,000 $	1,010 $	1,020 $	1,030 $	1,041 $	1,051 $	1,062 $	1,072 $	1,083 $	1,094 $	1,105 $	1,116 $
Récréatifs et culturels	10,000 $	10,100 $	10,201 $	10,303 $	10,406 $	10,510 $	10,615 $	10,721 $	10,829 $	10,937 $	11,046 $	11,157 $
Enlèvement des déchets solides (collecte et enfouissement)	13,100 $	13,231 $	13,363 $	13,497 $	13,632 $	13,768 $	13,906 $	14,045 $	14,185 $	14,327 $	14,471 $	14,615 $
Santé publique et services sociaux												
Service de la dette et frais bancaires												
Transferts (fonds de réserve d'immobilisation et de fonctionnement)												
Investissement en d'immobilisations ou autres		11,566 $	39,000 $	42,000 $	42,500 $	43,000 $	43,700 $	44,100 $	44,500 $	45,000 $	45,500 $	45,900 $
Déficit d'avant dernière année	7,864 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Total des dépenses	**359,028 $**	**366,242 $**	**397,223 $**	**403,805 $**	**407,923 $**	**412,078 $**	**416,468 $**	**420,596 $**	**424,761 $**	**429,064 $**	**433,405 $**	**437,684 $**
d'immobilisations $	**0 $**	**11,566 $**	**39,000 $**	**42,000 $**	**42,500 $**	**43,000 $**	**43,700 $**	**44,100 $**	**44,500 $**	**45,000 $**	**45,500 $**	**45,900 $**
d'immobilisations %	**0%**	**3%**	**10%**	**10%**	**10%**	**10%**	**10%**	**10%**	**10%**	**10%**	**10%**	**10%**
Budget net	348,927 $	352,475 $	387,122 $	393,704 $	397,822 $	401,977 $	406,367 $	410,495 $	414,660 $	418,963 $	423,304 $	427,583 $
Subvention de financement et de péréquation communautaire	983 $	983 $	983 $	983 $	983 $	983 $	983 $	983 $	983 $	983 $	983 $	983 $
Mandat à couvrir par l'impôt local	**347,944 $**	**351,492 $**	**386,139 $**	**392,721 $**	**396,839 $**	**400,994 $**	**405,384 $**	**409,512 $**	**413,677 $**	**417,980 $**	**422,321 $**	**426,600 $**
	111.54%	**101.00%**	**101.00%**	**101.00%**	**101.00%**	**101.00%**	**101.00%**	**101.00%**	**101.00%**	**101.00%**	**101.00%**	**101.00%**
Assiette fiscale	25,990,800 $	26,251,100 $	26,514,007 $	26,779,548 $	27,047,747 $	27,318,633 $	27,592,231 $	27,868,570 $	28,147,676 $	28,429,578 $	28,714,303 $	29,001,879 $
Taux d'impôt foncier	1.3387	1.3390	1.4564	1.4665	1.4672	1.4678	1.4692	1.4694	1.4697	1.4702	1.4708	1.4709
Prélèvement provincial spécial												
Taux d'impôt foncier total à être payé - Residentiel occupé par le propriétaire	**1.34**	**1.34**	**1.46**	**1.47**	**1.47**	**1.47**	**1.47**	**1.47**	**1.47**	**1.47**	**1.47**	**1.47**
Changement de taux	**0.00**	**0.00**	**0.12**	**0.01**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
Changement de taux 2017 à 2027												**0.13**

Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux
Note : La dépense pour le service de lumières de rue est payée par seuls les utilisateurs de ce service.
La dépense pour le service de la dette et frais bancaires sont seulement ceux des coûts du fonds général et non l'eau et égouts.

Annexe 21 – Projections budgétaires : Revenus et dépenses (fonds général) de la nouvelle communauté rurale du Haut-Madawaska, 2018-2027

	Avant le regroupement	Communauté rurale du Haut-Madawaska									
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Population (recensement 2011)	3,987										
Revenus projetés											
Revenus non fiscaux											
Services rendus à d'autres gouvernements	276,235 $	15,631 $	15,631 $	15,631 $	15,631 $	15,631 $	15,631 $	15,631 $	15,631 $	15,631 $	15,631 $
Vente de services	143,132 $	180,901 $	183,905 $	187,007 $	190,211 $	193,520 $	196,937 $	200,465 $	204,109 $	207,873 $	211,759 $
Autres revenus - propres sources	168,849 $	168,849 $	168,849 $	168,849 $	168,849 $	168,849 $	168,849 $	168,849 $	168,849 $	168,849 $	168,849 $
Autres transferts (PVRI)	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Surplus d'avant dernière année	158,870 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Total des revenus non fiscaux	747,086 $	365,381 $	368,385 $	371,487 $	374,691 $	378,000 $	381,417 $	384,945 $	388,589 $	392,353 $	396,239 $
Dépenses projetées											
Administration générale	722,121 $	678,241 $	689,135 $	688,076 $	686,591 $	687,009 $	687,259 $	686,673 $	686,782 $	689,519 $	678,316 $
Coûts reliés à l'évaluation	50,480 $	51,272 $	52,081 $	52,906 $	53,749 $	54,609 $	55,488 $	56,385 $	57,300 $	58,236 $	59,191 $
Police	648,361 $	665,710 $	683,600 $	702,050 $	721,078 $	740,703 $	760,945 $	781,825 $	803,365 $	825,586 $	848,510 $
Mesures d'urgence	3,603 $	3,710 $	3,819 $	3,932 $	4,049 $	4,170 $	4,294 $	4,422 $	4,555 $	4,691 $	4,832 $
Protection contre les incendies	652,910 $	506,796 $	518,943 $	531,441 $	544,300 $	557,531 $	571,146 $	585,157 $	599,576 $	614,416 $	629,690 $
Contrôle des animaux	6,462 $	6,653 $	6,851 $	7,054 $	7,265 $	7,482 $	7,706 $	7,938 $	8,177 $	8,424 $	8,679 $
Transports - entretien des routes été et hiver	366,236 $	374,615 $	383,229 $	392,086 $	401,195 $	410,561 $	420,194 $	430,102 $	440,293 $	450,776 $	461,560 $
Lumières de rues	66,037 $	67,908 $	69,245 $	70,919 $	72,641 $	74,413 $	76,236 $	78,113 $	80,045 $	82,033 $	84,079 $
Urbanisme, mise en valeur du territoire, tourisme	146,970 $	151,111 $	155,383 $	159,790 $	164,337 $	169,028 $	173,868 $	178,861 $	184,014 $	189,331 $	194,818 $
Récréatifs et culturels	590,795 $	478,774 $	488,619 $	498,729 $	509,110 $	519,771 $	530,722 $	541,969 $	553,524 $	565,395 $	577,591 $
Enlèvement des déchets solides (collecte et enfouissement)	205,277 $	210,826 $	216,549 $	222,453 $	228,543 $	234,826 $	241,308 $	247,995 $	254,895 $	262,015 $	269,362 $
Service de la dette et frais bancaires	251,319 $	246,014 $	234,265 $	213,415 $	213,499 $	163,335 $	145,366 $	118,612 $	92,325 $	92,325 $	92,325 $
Investissements en immobilisations	176,970 $	155,712 $	161,989 $	188,732 $	194,646 $	248,566 $	270,095 $	300,862 $	330,058 $	329,906 $	343,235 $
Surplus d'avant dernière année	29,516 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $	0 $
Total des dépenses	3,917,056 $	3,597,341 $	3,663,710 $	3,731,584 $	3,801,002 $	3,872,004 $	3,944,628 $	4,018,915 $	4,094,909 $	4,172,652 $	4,252,188 $
Total d'investissement en d'immobilisations $	428,289 $	401,726 $	396,254 $	402,147 $	408,145 $	411,901 $	415,461 $	419,474 $	422,383 $	422,231 $	435,560 $
Total d'investissement en d'immobilisations %	11%	11%	11%	11%	11%	11%	11%	10%	10%	10%	10%
Budget net	3,169,970 $	3,231,960 $	3,295,324 $	3,360,097 $	3,426,311 $	3,494,004 $	3,563,211 $	3,633,970 $	3,706,319 $	3,780,299 $	3,855,950 $
Subvention de financement et de péréquation communautaire	218,210 $	218,210 $	218,210 $	218,210 $	218,210 $	218,210 $	218,210 $	218,210 $	218,210 $	218,210 $	218,210 $
Mandat à couvrir par l'impôt local	2,951,760 $	3,013,750 $	3,077,114 $	3,141,887 $	3,208,101 $	3,275,794 $	3,345,001 $	3,415,760 $	3,488,109 $	3,562,089 $	3,637,739 $

Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux
Note : La dépense pour le service de lumières de rue est payée par seuls les utilisateurs de ce service.
La dépense pour le service de la dette et frais bancaires sont seulement ceux des coûts du fonds général et non l'eau et égouts.

Annexe 22 – Projections budgétaires : Mandat, assiette fiscale et taux d'impôt foncier (fonds général) prévu pour la nouvelle Communauté rurale du Haut-Madawaska, 2018-2027

	Avant le regroupement	Communauté rurale du Haut-Madawaska										
Mandat à couvrir par l'impôt local	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**	**2027**
DSL de Saint-François	$ 406,608	$ 417,512	$ 428,693	$ 440,160	$ 451,917	$ 463,974	$ 476,336	$ 489,012	$ 502,009	$ 515,335	$ 528,999
DSL de Clair	$ 72,547	$ 74,438	$ 76,372	$ 78,350	$ 80,373	$ 82,443	$ 84,559	$ 86,724	$ 88,938	$ 91,201	$ 93,516
DSL de Lac Baker	$ 8,027	$ 8,190	$ 8,356	$ 8,525	$ 8,697	$ 8,872	$ 9,050	$ 9,230	$ 9,414	$ 9,601	$ 9,791
DSL de Baker Brook	$ 73,667	$ 74,824	$ 75,995	$ 77,180	$ 78,379	$ 79,593	$ 80,820	$ 82,062	$ 83,319	$ 84,590	$ 85,877
DSL de Saint Hilaire	$ 140,123	$ 146,329	$ 152,799	$ 159,544	$ 166,574	$ 173,903	$ 181,541	$ 189,502	$ 197,798	$ 206,445	$ 215,456
DSL de Madawaska	$ 9,525	$ 9,702	$ 9,881	$ 10,063	$ 10,247	$ 10,435	$ 10,624	$ 10,817	$ 11,013	$ 11,211	$ 11,412
Village de Saint-François	$ 548,037	$ 551,399	$ 554,761	$ 558,123	$ 561,485	$ 564,847	$ 568,210	$ 571,572	$ 574,934	$ 578,296	$ 581,658
Village de Clair	$ 947,210	$ 969,867	$ 993,003	$ 1,016,627	$ 1,040,748	$ 1,065,378	$ 1,090,525	$ 1,116,200	$ 1,142,413	$ 1,169,175	$ 1,196,497
Village de Baker Brook	$ 394,525	$ 403,826	$ 413,330	$ 423,042	$ 432,966	$ 443,105	$ 453,466	$ 464,052	$ 474,868	$ 485,919	$ 497,209
Village de Saint-Hilaire	$ 351,492	$ 357,664	$ 363,924	$ 370,273	$ 376,713	$ 383,245	$ 389,870	$ 396,590	$ 403,405	$ 410,316	$ 417,326
Total	**$ 2,951,760**	**$ 3,013,750**	**$ 3,077,114**	**$ 3,141,887**	**$ 3,208,101**	**$ 3,275,794**	**$ 3,345,001**	**$ 3,415,760**	**$ 3,488,109**	**$ 3,562,089**	**$ 3,637,739**
Assiette fiscale	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**	**2027**
DSL de Saint-François	$ 47,934,489	$ 48,931,515	$ 49,949,279	$ 50,988,212	$ 52,048,755	$ 53,131,356	$ 54,236,476	$ 55,364,581	$ 56,516,151	$ 57,691,674	$ 58,891,647
DSL de Clair	$ 12,984,827	$ 13,205,069	$ 13,429,047	$ 13,656,824	$ 13,888,464	$ 14,124,033	$ 14,363,597	$ 14,607,225	$ 14,854,986	$ 15,106,948	$ 15,363,185
DSL de Lac Baker	$ 1,321,361	$ 1,337,261	$ 1,353,353	$ 1,369,638	$ 1,386,119	$ 1,402,798	$ 1,419,678	$ 1,436,761	$ 1,454,050	$ 1,471,547	$ 1,489,254
DSL de Baker Brook	$ 11,357,127	$ 11,447,324	$ 11,538,238	$ 11,629,873	$ 11,722,237	$ 11,815,333	$ 11,909,170	$ 12,003,751	$ 12,099,084	$ 12,195,174	$ 12,292,026
DSL de Saint Hilaire	$ 24,225,959	$ 25,082,173	$ 25,968,648	$ 26,886,454	$ 27,836,698	$ 28,820,526	$ 29,839,126	$ 30,893,725	$ 31,985,598	$ 33,116,060	$ 34,286,476
DSL de Madawaska	$ 1,612,362	$ 1,628,486	$ 1,644,770	$ 1,661,218	$ 1,677,830	$ 1,694,609	$ 1,711,555	$ 1,728,670	$ 1,745,957	$ 1,763,417	$ 1,781,051
Village de Saint-François	$ 33,620,781	$ 33,620,781	$ 33,620,781	$ 33,620,781	$ 33,620,781	$ 33,620,781	$ 33,620,781	$ 33,620,781	$ 33,620,781	$ 33,620,781	$ 33,620,781
Village de Clair	$ 76,170,384	$ 77,370,172	$ 78,588,859	$ 79,826,743	$ 81,084,124	$ 82,361,311	$ 83,658,616	$ 84,976,354	$ 86,314,849	$ 87,674,427	$ 89,055,421
Village de Baker Brook	$ 24,727,416	$ 25,152,728	$ 25,585,354	$ 26,025,423	$ 26,473,060	$ 26,928,396	$ 27,391,565	$ 27,862,700	$ 28,341,938	$ 28,829,420	$ 29,325,286
Village de Saint-Hilaire	$ 26,251,100	$ 26,514,007	$ 26,779,548	$ 27,047,747	$ 27,318,633	$ 27,592,231	$ 27,868,570	$ 28,147,676	$ 28,429,578	$ 28,714,303	$ 29,001,879
Assiette fiscale - Total	**$ 260,205,806**	**$ 264,289,517**	**$ 268,457,878**	**$ 272,712,912**	**$ 277,056,700**	**$ 281,491,375**	**$ 286,019,133**	**$ 290,642,226**	**$ 295,362,972**	**$ 300,183,749**	**$ 305,107,005**
Taux d'impot foncier total à être payé	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2026**	**2027**
DSL de Saint-François	1.26	1.265	1.270	1.275	1.280	1.285	1.290	1.295	1.300	1.305	1.310
DSL de Clair	0.97	0.975	0.980	0.985	0.990	0.995	1.000	1.005	1.010	1.015	1.020
DSL de Lac Baker	1.02	1.024	1.029	1.034	1.039	1.044	1.049	1.054	1.059	1.064	1.069
DSL de Baker Brook	1.06	1.065	1.070	1.075	1.080	1.085	1.090	1.095	1.100	1.105	1.110
DSL de Saint Hilaire	0.99	0.995	1.000	1.005	1.010	1.015	1.020	1.025	1.030	1.035	1.040
DSL de Madawaska	1.00	1.007	1.012	1.017	1.022	1.027	1.032	1.037	1.042	1.047	1.052
Village de Saint-François	1.63	1.64	1.65	1.66	1.67	1.68	1.69	1.70	1.71	1.72	1.73
Village de Clair	1.24	1.25	1.26	1.27	1.28	1.29	1.30	1.31	1.32	1.33	1.34
Village de Baker Brook	1.60	1.61	1.62	1.63	1.64	1.65	1.66	1.67	1.68	1.69	1.70
Village de Saint-Hilaire	1.34	1.35	1.36	1.37	1.38	1.39	1.40	1.41	1.42	1.43	1.44

Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux

Annexe 23 – Projections budgétaires : taux d'impôt foncier prévu avec statu quo versus regroupement, 2016 et 2027

	2006 à 2016			2016 à 2017			Taux Statu-Quo			Regroupement		
Village	Taux		Changement du Taux	Taux		Changement du Taux	Taux		Changement du Taux	Taux		Changement du Taux
	2006	2016	¢	2016	2017	¢	2016	2027	¢	2016	2027	¢
Clair	1.05	1.24	**0.19**	1.24	1.24	**0.00**	1.24	1.54	**0.30**	1.24	1.34	**0.10**
Baker Brook	1.34	1.60	**0.27**	1.60	1.60	**0.00**	1.60	2.09	**0.49**	1.60	1.70	**0.10**
Saint-Hilaire	1.09	1.34	**0.25**	1.34	1.34	**0.00**	1.34	1.47	**0.13**	1.34	1.44	**0.10**
Saint-François	1.27	1.57	**0.30**	1.57	1.63	**0.06**	1.57	1.75	**0.18**	1.57	1.67	**0.10**

DSL	2006	2016	¢	2016	2017	¢	2016	2027	¢	2016	2027	¢
Lac Baker	1.01	0.99	**-0.02**	0.99	1.02	**0.03**	0.99	1.10	**0.11**	0.99	1.04	**0.05**
Clair	1.01	0.97	**-0.04**	0.97	0.97	**0.00**	0.97	1.03	**0.06**	0.97	1.02	**0.05**
Baker Brook	1.02	1.06	**0.04**	1.06	1.06	**0.00**	1.06	1.13	**0.07**	1.06	1.11	**0.05**
Saint-Hilaire	0.94	0.97	**0.03**	0.97	0.99	**0.02**	0.97	1.05	**0.08**	0.97	1.02	**0.05**
Saint-François	1.13	1.26	**0.13**	1.26	1.26	**0.00**	1.26	1.46	**0.20**	1.26	1.31	**0.05**
Madawaska	0.96	1.00	**0.04**	1.00	1.00	**0.00**	1.00	1.07	**0.07**	1.00	1.05	**0.05**

Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux

Annexe 24 – Projections budgétaires : taux d'impôt foncier prévu sans et avec regroupement, 2016 et 2027

Différence entre les projections des taux de taxe pour les propriétés pour les résidences occupées par le propriétaire sans regroupement versus avec regroupement				
	Taux	Taux prévu - 2027		
	prévu	Regroupement		
Villages/DSLs	2016	Sans regroupement	Avec regroupement	Économies avec regroupement
Baker-Brook	1.60	2.09	1.70	**-0.39**
Clair	1.24	1.54	1.34	**-0.20**
Saint François de Madawaska	1.57	1.75	1.67	**-0.08**
Saint Hilaire	1.34	1.47	1.44	**-0.03**
DSL de Baker Brook	1.06	1.13	1.11	**-0.02**
DSL de Clair	0.97	1.03	1.02	**-0.01**
DSL de Lac Baker	0.99	1.10	1.04	**-0.06**
DSL de Saint-François	1.26	1.46	1.31	**-0.15**
DSL de Saint-Hilaire	0.97	1.05	1.02	**-0.03**
DSL de Madawaska	1.00	1.07	1.05	**-0.02**

Note : Chaque cent au taux de taxe pour une propriété d'une valeur de 100 000 $ équivaut à 10 $ par année à la facture de taxe.

Source : Nouveau-Brunswick, Environnement et Gouvernements locaux